

NANA A. ISSALEY

AVEC LA COLLABORATION DE
FATI DIOULDÉ ET AMADOU BOUBACAR

LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO

(3)

SOMMAIRE

Introduction	5
<i>I. LA COMMUNE DE GUELADIO : FONCTIONNEMENT, BUDGET, PERSONNEL ET CONFLITS</i>	
1. Le personnel, les élus et les différentes commissions : entre démission et inefficacité	7
1.1. Un acteur central dans la commune, le SG de la mairie	10
1.2. La démission du 1er adjoint au maire	11
2. Le Plan de Développement communal (PDC) et l'intercommunalisation	12
3. Le budget de la commune : vulnérabilité et laisser-aller	12
4. Observation détaillée d'une session budgétaire du conseil communal	19
5. Les marchés publics et la mise en place d'une commission spécialisée	23
6. Une bataille rangée en 2007 : la mise en place de la COFOCOM	24
7. Les rapports avec les autorités coutumières : l'échec d'une mission de réconciliation ?	25
8. Les rapports avec les agents de l'Etat : surtout prudence...	27
<i>II. PERCEPTIONS DES CITOYENS, RAPPORTS AVEC DES INSTITUTIONS ET GESTION DE LA CRISE ALIMENTAIRE</i>	
1. Les citoyens et leurs perceptions de la commune	29
2. Le PDLT : quelques petites incompréhensions au sein du comité cantonal	29
3. Le PAC	30
4. L'ONG MEDES	31
5. La gestion de la crise alimentaire	31
6. L'église dans la gestion de la crise : un pasteur courtier ?	31
7. ABC Ecologie et gestion de la crise alimentaire	31
8. L'Etat dans la crise alimentaire	32

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

III. LES FEMMES DANS L'ARENE LOCALE : ENTRE EXCLUSION, FRUSTRATIONS ET LES EFFETS DU MICRO-CREDIT	33
1. Problèmes dus à la participation politique des femmes	33
2. Les élues : des acteurs sans voix et sans décision	33
3. Femmes et problèmes d'eau à Gueladio	34
4. Déception des femmes vis-à-vis de la mairie : cas du groupement Adaltchi	35
5. Femmes et agents de santé : quelques frictions	35
6. Femmes et micro crédit : multi-appartenance et mixité	36
7. Du micro-crédit politisé ?	37
8. Une fédération des groupements dans la commune : émergence sociale d'une gargasaabé ?	38
9. Femmes et PDLT : satisfactions et attentes	38
 CONCLUSION	 40
 ANNEXES	 43

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

LISTE DES SIGLES

- BC : Banque Céréalière
CEG : Collège d'Enseignement Général
CESOC : Conseil Economique, Social et Culturel
COFOCOM : Commission Foncière Communale
COGES : Comité de Gestion
CSI : Centre de Santé Intégré
ETB : une entreprise de travaux
FCFA : Franc de la Communauté Financière d'Afrique
MEDES : Mutuelle d'Entraide et de Développement Economique et Social
MNSD : Mouvement National pour la Société de Développement
ONG : Organisation Non-Gouvernementale
PAC : Programme d'Actions Communautaires
PAM : Programme Alimentaire Mondial
PDC : Programme de Développement Communal
PDLT : Projet pour le Développement Local de Tillabéri
PNDS : Parti Nigérien pour la Démocratie et le Socialisme
PV : Procès Verbal
SG : Secrétaire Général
SLG : Structure Locale de Gestion
SM : Secrétaire Municipal
UDR : Union des Démocrates Républicains

LES POUVOIRS LOCAUX ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO

Nana A. Issaley

Introduction

La commune rurale de Gueladio a déjà fait l'objet d'études au cours des deux années précédentes (Moussa, 2005 ; 2007). Cette enquête de suivi correspond à la troisième année. Dans le premier rapport (2004), il s'est agi de relever la configuration des pouvoirs locaux et leur structuration, et de faire état des interventions du PDLT (Projet pour le Développement Local de Tillabéri) dans la zone. Gueladio présente la spécificité d'avoir des pouvoirs qui sont d'une part fortement imbriqués (socialement et politiquement), et d'autre part éclatés du fait des oppositions chefferiales et politiques. Le projet PDLT semble avoir un écho favorable auprès des citoyens, bien qu'il soit, à l'époque, en phase de programmation.

Le second rapport (2005) s'est centré sur les mutations socio-politiques et économiques intervenues ou en cours dans la nouvelle commune rurale de Gueladio. Il ressort que le paysage politique local est dominé par une forte présence de la famille chefferiale (dont font partie le maire et ses deux adjoints). La mise en place du conseil communal a ravivé les rivalités préexistantes à la communalisation. Il découle ainsi un antagonisme fort entre le maire et le chef de canton. Sur le plan associatif, Gueladio se caractérise par une multiplicité de groupements et associations ayant pour objectif, entre autres la captation de la rente extérieure, la recherche d'une visibilité et d'un statut social, etc. Des éléments susceptibles de desservir le nouveau processus de décentralisation ont été soulignés et analysés. Ce sont entre autres, l'illettrisme des élus, la déficience de la contribution de la population, la faiblesse des ressources internes. En ce qui concerne les femmes, les deux élues ne semblent pas très impliquées dans la communalisation car leur choix a été opéré sans qu'elles aient été, au préalable, consultées.

Ce troisième rapport est axé autour du fonctionnement de la commune tout en tenant compte de l'objectif de départ qui est la place des femmes dans l'arène locale. Certains points des précédents rapports ont été complétés et de nouveaux sujets analysés. On peut citer entre autres, la gestion du budget, la perception des citoyens de la commune, l'intensification des antagonismes entre le "clan" du maire et celui du chef de canton, la création d'une fédération des groupements, l'acquisition par les femmes d'importants micro-crédits, etc.

Travailler dans le contexte actuel de Gueladio expose le chercheur à des risques d'être accusé de partialité, du fait des tensions fortes qui divisent la commune en deux clans qui s'opposent durement. Etre vu en compagnie d'un acteur de l'un des clans vous expose à la méfiance de

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

l'autre. Nous avons dû expliquer à plusieurs reprises à chacun que nous sommes des chercheurs et donc nous n'avons aucun parti pris. Nous avons, au cours de la présente recherche, réalisé 55 entretiens dont 14 non enregistrés et 3 observations (réunion d'un groupement féminin, office de l'église, session budgétaire du conseil communal). Nos entretiens ont été semi-directifs. Certains n'ont pas été enregistrés compte tenu, parfois, des situations tendues ou faites de méfiance. Les enquêtes ont nécessité plus de temps que prévu parce que nous avons tenu à observer une session ordinaire du conseil (qui a eu lieu après la fin de notre séjour sur le terrain) et aussi à suivre de près le déroulement de certains événements de dernière minute.

I. LA COMMUNE DE GUELADIO : FONCTIONNEMENT, BUDGET, PERSONNEL ET CONFLITS

1. Le personnel, les élus et les différentes commissions : entre démission et inefficacité

La mairie de Gueladio est logée dans la maison d'une ressortissante de la commune vivant en France. La location revient à 20.000 FCFA/mois, bien qu'il s'agisse d'une maison en semi-dur, sans installation électrique ni eau courante. Les élus trouvent la somme un peu élevée pour un village tel que Gueladio. Un projet de construction de locaux est en cours avec le partenariat du PDLT. La mairie a déjà donné sa contribution ou plutôt la quote-part de la population qui s'élève à 1.500.000 FCFA. Le terrain sur lequel seront édifiés les locaux de la mairie appartient à la catégorie des terrains "forba", c'est-à-dire des terrains classés "biens de la chefferie". Le chef de canton redoute une certaine appropriation à titre privé, par les élus (en particulier du MNSD), des locaux qui seront construits et qui serviront de siège à la mairie.

«Le jour où on a choisi le site de construction, le chef est revenu me demander à qui appartiendront les locaux une fois qu'ils seront construits. Je lui ai répondu qu'ils appartiendront à la commune. Le chef a dit qu'il pense que ces locaux deviendront comme la moto que le MNSD a donnée pour les campagnes électorales et que nous utilisons pour les courses de la mairie. Pour lui, c'est comme si les locaux vont nous appartenir pour toujours ». (Abdoulaye Hama, maire de la commune).

Bien que le site ait été choisi en conseil, le chef de canton l'a échangé contre un autre. Les entrepreneurs ont fait savoir que le premier site était meilleur que le second qui est une pente, mais le chef de canton s'est montré intransigeant et la construction a lieu à l'endroit qu'il a désigné.

Côté personnel, la mairie dispose de 4 agents payés par la mairie et dont les salaires sont les suivants :

- 1 manœuvre : 23.000 FCFA/mois ;
- 1 secrétaire de l'état civil : 30.000 FCFA/mois ;
- 1 secrétaire dactylographe ;
- 1 secrétaire général : 55.000 FCFA/mois.

Les indemnités du maire se chiffrent à 67.000 FCFA/mois et ses deux adjoints perçoivent 20.000 FCFA/mois chacun. Des arriérés de salaires et d'indemnités sont accumulés par la commune.

« Nous avons des arriérés de trois mois (octobre, novembre, décembre) et je pense que même les autres agents ont des arriérés ». (Abdoulkadri Boukari second adjoint au maire).

Le manque de personnel compétent handicape le fonctionnement de la commune. Lors de notre passage sur le terrain, l'agent de l'état civil était absent et ce depuis plusieurs jours. Quant à la secrétaire dactylographe, elle était en suite de couches mais travaillait chez elle avec la machine car il n'y a aucun agent pour la remplacer. La commune travaille avec le

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

secrétaire municipal de la commune urbaine de Say qui leur apporte un appui technique sur le plan de la tenue des comptes et de l'élaboration du budget.

« Gueladio n'a pas assez de ressources et ne peut pas recruter un agent pour le service. Donc, le maire de Gueladio a vu celui de Say pour que je les aide au niveau de leur budget » (Le secrétaire municipal de Say).

La tenue des sessions du conseil est trimestrielle et chaque session coûte à peu près 150.000 FCFA à la mairie. Le conseil est divisé en trois commissions¹ même si, selon le maire, elles ne sont pas encore fonctionnelles par manque d'argent. Les commissions sont :

La commission finances : Président : Abdoukadi Boukari
 Vice-président : Amadou Gorko
 SG : Amadou Abdoulaye
 Membre : Amadou Seyni

La commission développement rural :Président : Abdoulaye Hama
 Vice-président : Abdourahamane Bello
 Membres : Amadou Siddo,

Ramatou Ali

La commission développement social : Président : Amadou Boukari
 Vice-présidente : Fadima Hamidou
 Membre : Ali Souley

Dans les faits, ces commissions ne sont pas opérationnelles.

« Aucune commission n'exerce ses activités. Par exemple pour la commission finance dont je suis président, c'est elle qui doit vérifier mais on ne lui confie aucune affaire financière. Même pour les versements des taxes perçues, le maire ne nous signale jamais les sommes versées ». (Abdoukadi Boukari, second adjoint au maire).

¹ Voir Moussa Hadiza, 2007, *Les pouvoirs locaux à Gueladio*, Etudes et Travaux N° 48, LASDEL, Niamey/Niger.

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

Tableau 1. Profil des conseillers de la commune rurale de Guéladio

Nom et Prénoms	Parti politique	Niveau d'instruction	Profession	Age	Résidence	Fonction dans le Conseil
Abdoulaye Hama	MNSD	Certifié	Commerçant	55 ans	Guéladio	Maire (présidt Com. Dvt rural)
Amadou Gorko	MNSD	Bachelier	Entrepreneur	56 ans	Niamey	1er Vice Pst Comm. Finances)
Amadou Boukari	MNSD	Ecole Coranique	Marabout	55 ans	Guéladio	Pst Comm. Dvt social
Abdourahamane Bello	MNSD	Ecole Coranique	Cultivateur		Niamey (depuis 1an)	Vice Pst Comm. Dvt rural
Ali Souley	MNSD	Ecole Coranique	Cultivateur	47 ans	Wouro Djaloubé	Membre Comm. Dvt social
Amadou Abdoulaye	MNSD	Supérieur (Maîtrise en langue)	Agent ONG	45 ans	Tientenga	Secrétaire général Comm. finances
Amadou Seyni	MNSD	Scolarisé	Agent ONG	45 ans	Wouro Barké	Membre Comm. Finances
Ramatou Ali	MNSD	Secondaire	Ménagère	29 ans	Gueladio	Membre Comm Dvt social
Abdoulkadri Boukari	PNDS	Alphabétisé	Commerçant	46 ans	Guéladio	2 ^{ème} Vice-Pst Comm. Finances
Fadima Hamidou	PNDS	5 ^{ème}	Ménagère	24 ans	Guéladio	Vice Pst Comm. Dvt social
Amadou Siddo	PNDS	Aphabétisé	Forgeron	32 ans	Guéladio	Mbre Comm. Dvt rural

L'élu le plus instruit du conseil

Conseiller au titre du MNSD, Abdoulaye Amadou est né en 1960. Il a fait ses études primaires de 1969 à 1975 à Tientenga (35 km de Gueladio) et les études secondaires de 1975 à 1980 à Say. Il a fréquenté ensuite l'Ecole Nouvelle Internationale du Togo de 1980 à 1983. De 1983 à 1986, il a fait ITERE Grammar School de Lagos et de 1986 à 1990 il a fait des études de langue à Zaria où il a obtenu une maîtrise en langue. Il a travaillé pendant 3 ans au Nigeria, dans un bureau de change, avant de regagner le pays. De retour au pays, il a préféré aider son père qui était chef de secteur entre Sakati et Tchélol de 1998 à 2004. Il dit l'assister dans les règlements des conflits. En 2004, il est devenu conseiller et en 2005 il est élu membre du CESOC. Il trouve la gestion du maire pas très bonne, sans rigueur aucune et considère le maire comme un «indécis». Sur le conflit maire/chef de canton, il perçoit cette situation

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

comme futile et n'a pas jugé utile d'assister à la réunion de réconciliation. Lors de la dernière session du 27 décembre, il s'est porté absent et se justifie par le fait qu'il a reçu sa convocation en retard. Se positionnant en défenseur des femmes, il considère que la mairie n'a rien fait pour celles-ci depuis sa mise en place. Il est convaincu que les femmes ont beaucoup plus de volonté de travailler et de réussir que les hommes. Il dit avoir créé un groupement (Adaltchi²) pour les femmes et que ces dernière, à cause de la famine, ont dépensé l'argent thésaurisé. Elles ont pu, tout de même, débloquer les 49.000 FCFA nécessaires comme apport au PDLT pour l'octroi des charrettes.

Cependant, cet élu est accusé d'être le seul élu à rallier le camp du chef de canton, d'où ses absences aux deux dernières sessions du conseil.

1.1. Un acteur central dans la commune, le SG de la mairie

L'arène de Gueladio voit, après l'instauration du conseil communal, l'émergence d'un personnage important dans le fonctionnement de la mairie. Agé de 40 ans, Amadou Hama a fait des études secondaires et était conseiller adjoint d'alphabétisation à Torodi, avant de devenir SG de la commune de Gueladio. Grand militant du MNSD, il dit devoir son poste, d'une part, à son activisme car il l'a obtenu au détriment de deux autres candidats et, d'autre part, au fait qu'il soit le mieux placé intellectuellement pour l'occuper³. Sûr de lui, il affirme :

« Les autres concurrents ont compris qu'ils ne peuvent pas aller au vote avec moi. La mairie c'est le développement local, donc il faut quelqu'un qui comprend le fonctionnement des projets, quelqu'un qui sait négocier. Je suis le chef de l'administration communale. Le maire n'a pas d'autre choix que d'écouter mes conseils parce qu'il ne comprend pas bien l'administration et, de plus, nous avons les mêmes objectifs. [...] Je suis écouté par le conseil parce qu'ils m'ont choisi ». (Amadou Hama, SG commune rurale Gueladio).

Neveu du maire, il est apprécié par certains élus (surtout ceux qui lui sont proches).

« Depuis qu'il est là, nos affaires marchent bien car c'est grâce à lui que nous avons reçu tous les investissements ». (Abdoulaye Hama, maire, élu MNSD)

Selon une élue du PNDS, qui est aussi sa parente :

« C'est lui qui fait presque tout et surtout c'est un neveu au maire ». (Fadima Hamidou, élue PNDS).

Ses actions sont loin d'être acceptées et appréciées par tous les élus. Sa présence semble faire obstruction à une clarté dans la gestion et certains actes qu'il pose sont contraires à ce que préconisent les textes.

« Au début, j'étais au courant de tout. Mais depuis que le SG est venu, je ne suis au courant de rien et pourtant je suis son oncle. Même quand il y a des notes de service, je ne suis pas informé. En plus, le maire, tout comme ses adjoints, a été élu et donc le SG n'a aucun droit de remplacer le maire en cas d'absence alors que nous sommes là ! Aujourd'hui, moi je n'ai aucun pouvoir, le maire

2 Sur ce groupement, voir p.35 ss.

3 Selon ses détracteurs, il n'a pas le niveau requis pour occuper le poste car, en principe, il faudrait être cadre A de la fonction publique.

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

aussi n'a aucun pouvoir. Tout est contrôlé par le SG » (Abdoulkadri Boukari, second adjoint au maire).

Courtier en recherche d'investissements pour la commune, il dit disposer de dossiers «prêt-à-porter » pour d'éventuels partenaires. Selon les rumeurs, il se dit excédé par ses fonctions car il est obligé de tout faire à la place du conseil qu'il qualifie d' «indigène ». Néanmoins, il se réjouit du fait qu'une partie de la population le considère comme le maire par excellence.

1.2. La démission du 1er adjoint au maire

Le conseil de Gueladio a connu une perturbation due à la démission officieuse⁴ du 1^{er} adjoint au maire. Les partisans du MNSD local minimisent cet état de fait et estiment que son désistement ne modifie en rien la force du parti dans la zone. Au sein du conseil, son absence ne semble pas bloquer le fonctionnement car, lors des sessions, il s'absentait déjà pour des raisons pécuniaires.

« Il dit avoir quitté parce que depuis l'avènement du MNSD au pouvoir, il n'a rien fait pour la commune de Gueladio En plus, il trouve les frais de session dérisoires ». (Fadima Hamidou, élue PNDS).

D'après le maire :

« Il dit avoir choisi le MNSD pour avoir de quoi manger et comme il n'a rien eu, il s'en va ». (Abdoulaye Hama, maire de la commune).

Aucune réaction de son parti, ni au niveau local, ni au niveau supra local ne s'est faite jour, bien que localement certains estiment que:

« Même s'il se croit encore conseiller, il ne peut agir au niveau du conseil, il ne peut pas agir au niveau de la commune car il a quitté le parti au nom duquel il a été élu » (Amadou Hama, SG de la commune de Gueladio).

Selon l'intéressé, son départ a fortement modifié l'électorat du MNSD sur la scène locale. Il affirme avoir rallié à sa cause tous les présidents de zones⁵, la présidente locale des femmes et le président des jeunes du parti. Il affirme :

« Moi, je sais faire la politique. J'ai quitté le MNSD pour ne pas perdre ma crédibilité dans la commune. Je préfère me retirer pendant que le pouvoir du MNSD est encore en place et aujourd'hui, grâce à moi, le parti UDR Tabbat a plus de militants que le MNSD au niveau de Gueladio » (Amadou Gorko, 1^{er} vice-maire démissionnaire).

L'opposition locale observe avec indifférence cet effritement du MNSD, qui n'est pas sans lui profiter.

« Nous, on s'en fout ! on n'est pas du MNSD et donc on préfère ne rien dire et on ne dira rien même si le MNSD fera plusieurs années sans évoquer le problème. Cela ne nous regarde pas, cela regarde les gens du MNSD » (Abdoulkadri Boukari, second adjoint au maire, militant PNDS).

4 Selon lui, elle est officielle car l'échelon supérieur est au courant. Toutefois, il n'est pas encore remplacé et jouit des prérogatives de ses fonctions.

5 Il s'agit d'un zonage de la commune fait par les partis politiques.

Le conseil communal de Gueladio n'a pas d'intellectuels et, selon certains, la démission du premier adjoint, qui est aussi l'un des plus instruits, pourrait perturber le fonctionnement de la commune.

2. Le Plan de Développement communal (PDC)⁶ et l'intercommunalisation

Auprès des acteurs locaux, il est difficile de savoir quel est le partenaire qui a élaboré le PDC. Plusieurs partenaires sont cités pour l'élaboration de ce document. Pour certains, il a été élaboré par les agents du PDLT à la demande de l'ONG ABC Ecologie. Pour d'autres encore, c'est le PAC qui l'a élaboré et a aussi financé l'enquête de repérage faite par le PDLT. Le document semble ne pas contenter certains.

« C'est le conseil avec l'appui du PAC et de l'ONG ABC écologie. Il y a eu des séances sur le terrain mais nous ne sommes pas satisfaits car chaque jour nous découvrons de nouvelles choses sur le terrain mais on ne peut se permettre de le reprendre chaque jour ». (le SG de la commune).

Présenté publiquement, il a fait l'objet de quelques corrections. Au niveau local, sa validation fait l'objet de diverses interprétations. Certains disent qu'il l'est, mais une autre version affirme le contraire. Selon le second adjoint au maire qui était à Say lors de la validation, le document a été rejeté. Elu au titre du PNDS, il dit s'être vu refuser l'accès à la salle par le préfet le jour de la validation du PDC, pour des raisons politiques. Selon lui, il s'agit d'un complot orchestré par le maire, le préfet et son SG. Le préfet, semble-t-il, a accusé le maire qui, à son tour, a démenti avoir écrit pour que le SG de la mairie soit son représentant à la validation. Selon aussi le représentant du chef de canton :

« On était parti une fois à Say pour sa validation mais on a remarqué qu'il n'était pas consistant ». (Doti Mama, représentant du chef de canton).

Selon un élu,

« Je ne sais pas s'il est adopté ou pas. Je crois qu'on a dit de revoir certaines choses dans le document ». (Amadou Siddo, élu de la commune).

La commune n'a pas de relation de jumelage avec d'autres communes. Aucune action concrète n'est entreprise par les élus. D'aucuns estiment que la commune est encore jeune et non prête pour lier des relations avec l'extérieur. Néanmoins, il semble y avoir une entente entre la commune de Gueladio et celle de Torodi⁷.

3. Le budget de la commune : vulnérabilité et laisser-aller

En 2006 l'élaboration du budget a pris en compte les investissements des partenaires extérieurs (exclusivement le PAC) qui ont constitué plus de la moitié du budget. Cependant, le projet de budget 2007 a pris en compte, uniquement, les ressources propres de la commune. Pour les réalisations antérieures à 2007, les écarts entre les prévisions et les réalisations sont considérables et le constat fait ressortir une insuffisance des ressources et une défaillance au

6 Malgré nos requêtes, nous n'avons pas pu avoir un exemplaire du document.

7 Voir Issaley, 2009.

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

niveau de leur mobilisation. Aucun investissement n'a été prévu sur fonds propres, en 2006, et la commune a beaucoup tablé sur les ressources des bailleurs de fonds.

« Nous n'avons pas prévu d'investissements par rapport à nos recettes propres sauf que nous avons payé la quote-part exigée par le PDLT pour la construction du local de la mairie ». (le SG de la commune).

A Say, certains sont sceptiques quant à la viabilité⁸ de la commune de Gueladio, par exemple du fait de la « pauvreté » de la population. Cela semble être un argument mais ne peut être le seul⁹. Les enjeux de la communalisation ne sont pas bien assimilés, même par la plupart des élus. Contrairement à la commune urbaine de Say¹⁰ où la stratégie du conseil est de prendre en charge la quote-part de la population exigée par les projets de développement, dans le but de ne pas perdre les investissements prévus, la commune rurale de Gueladio semble ambiguë quant à la politique à adopter. Si en théorie l'optique est de ne pas payer la quote-part de la population, pour amener cette dernière à participer au développement local, dans la pratique une telle rigueur est difficile à maintenir car la mairie est parfois obligée de payer la participation de la population. C'est le cas, entre autres, pour les locaux de la mairie prévus par le PDLT. En plus :

« La mairie a fait des demandes de forage et elle a payé les apports personnels pour les gens ». (AboulKadri Boukari, 2nd adjoint au maire)

Au niveau du budget, les données ne sont pas organisées et ordonnées comme celles de la commune rurale de Say¹¹ le sont, par le même SM, avec l'appui de la commission finances. Les données sur le budget de Gueladio sont fournies sans détails (pour celles qui existent) malgré les promesses du SM de les classifier sous peu. Ainsi, pour l'année 2005, les prévisions étaient de 40.747.300 FCFA et les recettes de 6.088.303 FCFA¹², soit un taux de 14,94% de réalisation des recettes. Pour 2006, les prévisions étaient de 44.693.824 FCFA et les recettes de 2.383.250 FCFA (sans les impôts rétrocédés et la taxe municipale)¹³.

8 L'opinion que Gueladio est une commune « mort-née » a été déjà soulignée dans Moussa, 2007.

9 Voir Moussa, 2007.

10 Voir Issaley, 2009.

11 Voir Issaley, 2009.

12 Ces informations nous ont été fournies à Say par le SM

13 Lors de la session budgétaire, le SM n'a pas présenté le budget 2006. Il disait n'avoir pas fini de le traiter. Les données que nous avons nous ont été fournies par le SM lors d'un entretien. Elles présentent la situation à mi-parcours.

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

Tableau 2. Prévision des recettes 2005 et 2006

PREVISION DES RECETTES	2005	2006
Taxe municipale	5 214 300	5 588 800
Contribution des patentes	1 575 400	3 757 400
Taxes embarcation	1 500 000	500 000
Cyclomoteur Vélo	2 500 000	2 500 000
Colporteurs et marchands ambulants	200 000	200 000
Stationnement & Vente marché trottoir	1 500 000	1 500 000
Abattage des animaux de boucherie	600 000	600 000
Frais Gardiennage Fourrière	500 000	150 000
Recettes Gare Routière	600 000	300 000
Identification animaux	1 000 000	1 100 000
Administration Générale	450 000	500 000
Forêt, Faune, Transport bois	1 500 000	2 000 000
Exploitation des carrières	300 000	902 024
Subvention exceptionnelle	23 307 600	23 307 600
Taxe transhumance		120 000
Contribution marchés ruraux		250 000
Cotation matériel		50 000
Excédent de caisse		1 500 000
TOTAL	40 747 300	44 693 824

Le fait que des données sur les recettes et dépenses ne soient pas disponibles, limite nos analyses sur les budgets 2005 et 2006. Ni le SM, ni même la mairie ne sont en mesure de les fournir. Les données sur les réalisations ne sont pas classifiées et les comptes semblent ne pas être à jour. Les seuls chiffres à jour (détaillés et disponibles) sont les prévisions budgétaires. Tous les comptes sont gérés au niveau de Say et le moindre décaissement nécessite un déplacement. Cette situation semble ne pas contrarier le maire et certains élus qui considèrent que Say n'est pas très loin.

Remarquons que le budget de recettes de 2006 a été revu à la hausse par rapport à celui de 2005, bien que le taux de réalisation de l'année précédente soit de 14%, car d'autres taxes ont été rajoutées.

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

Tableau 3. Prévion des Dépenses 2005 et 2006

PREVISIONS DE DEPENSES	2005	2006
Frais de session	880 000	1 000 000
Frais de déplacement	200 000	500 000
Matériel et Fournitures	100 000	240 000
Frais de transport	300 000	500 000
Personnel permanent	2 946 180	2 946 180
Charges Sociales	453 708	120 000
Indemnités diverses	3 412 000	1 500 000
Frais médicaux	100 000	100 000
Matériel et mobilier de bureau	1 146 865	500 000
Fourniture de bureau	500 000	600 000
Transport	675 000	898 960
Remises & primes	1 624 397	1 628 420
Fêtes et réceptions	515 000	515 000
Fonds politiques	411 000	411 000
Biens de chefferie	250 000	250 000
Etat civil et recensement	500 000	500 000
Police sécurité	776 756	500 000
Routes et pistes	150 000	150 000
Activités sportives	200 000	300 000
Activités culturelles	200 000	100 000
Hygiène assainissement	200 000	200 000
Lutte contre les incendies	100 000	250 000
Cimetière Funèbre	100 000	100 000
Voies publiques	150 000	
Transport	300 000	200 000
Cantines scolaires	200 000	100 000
Transport	50 000	50 000
Assistance publique		200 000
Fonctionnement des commissions		300 000
Formation des conseillers		800 000
Personnel temporaire		50 000

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

Eau – électricité- téléphone		50 000
Habillement personnel		15 000
Appui à la COFO		50 000
Matériel & Fourniture		50 000
Entretien mobilier		100 000
Entretien bâtiment		300 000
Contribution aux préfctures	348 794	427 724
Contributions aux institutions issues du PS/ PRN	300 000	300 000
Versement au fonds d'investissement	23 307 600	150 000
Subvention aux associations		
Apport achat véhicule		1.500.000
Construction des locaux		3.700.000
TOTAL	40 747 300	44 693 824

Tableau 4. Prévion d'investissements 2005 et 2006

PREVISIONS D'INVESTISSEMENTS	2005	2006
Hydraulique : réalisation de 3 puits	13 387 500	13 387 500
Etablissements scolaires : confection de 100 tables-bancs	2500 000	2 500 000
Formation médicale et Centres sociaux	600 000	600 000
Protection des végétaux : dépenses cultures	760 500	760 500
Production animale : Pharmacie Vétérinaire	4 123 500	4 123 500
Santé animale	1 000 000	1 000 000
Reboisement : confection 3 pirogues	330 100	336 100
Protection forêt et faune	600 000	600 000
Moyen de transport : apport achat véhicule		1 500 000
Construction d'un local		3 500 000
TOTAL	23 307 600	28.307.600

Des erreurs faites dans le budget 2006 ont nécessité la tenue d'une session extraordinaire dans le but d'apporter des modifications¹⁴. C'est ainsi que certaines dépenses qui auparavant étaient

¹⁴ Voir en annexe 2 le PV de la session extraordinaire.

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

totalisées dans la rubrique fonctionnement furent transférées dans la rubrique investissement. C'est le cas de l'apport pour l'achat du véhicule et de l'apport pour la construction des locaux de la mairie.

Le budget 2007 a déjà été élaboré en fin 2006, car le SM le considère comme prioritaire au détriment des réalisations 2005 et 2006. Nettement revu à la baisse, du fait de la suppression des subventions extérieures, il est de 20 074 917 FCFA et se base essentiellement sur les ressources internes. Les prévisions pour les investissements se chiffrent à 9 033 712 FCFA et les dépenses de fonctionnement à 11 492 178 FCFA, ce qui représente une baisse considérable par rapport aux près de 30 000 000 FCFA d'investissements et 45 000 000 FCFA de fonctionnement prévus en 2006 !

Tableau 5. Prévision budgétaire 2007

RECETTES	
Taxe municipale	5 639 900
Transhumance	235 000
Contribution patente	3 500 000
Taxe embarcation	500 000
Vélo	1 500 000
Taxe ambulant	500 000
Taxe marche colporteur	200 000
Abattage des animaux	500 000
Spectacles divertissements	100 000
Taxe fourrière	100 000
Gare routière	650 000
Taxe identification des animaux	1 750 000
Frais signature administrative	500 000
Eaux – Forêts – Bois	2000 000
Exploitation des carrières	200.000
TOTAL	20 074 917

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

DEPENSES	
Indemnité de sessions	700 000
Déplacement (Maire et Vice- SG)	50 000
Matériel – Fournitures (session)	30 000
Frais transport (Conseillers pour Sessions)	180 000
Fonctionnement des commissions	100 000
Personnel permanent	630 000
Indemnités diverses (Maire- Vice- SG- Comptable)	3 144 000
Matériel et Mobilier	629 193
Fourniture de bureau (fax, papier, etc.)	700 000
Transport (carburant et déplacement)	200 000
Entretien et équipement bâtiments	240 000
Remises et Primes	1 223 985
Fête et réception	515 000
Fonds politiques	500 000
Bien de chefferie	250 000
Etat civil et recensement	100 000
Police sécurité	500 000
Activités sportives	200 000
Activités culturelles	200 000
Lutttes contre l'incendie	250 000
Transport scolaire (lors des examens)	200 000
Alphabétisation	200 000
Assistance publique	200 000
Contribution préfecture	200 000
Contribution au programme spécial	200 000
Subvention aux associations	50 000
Contributions aux foires	100 000
TOTAL	11 492 178

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

INVESTISSEMENTS	
Hydraulique : Puits villageois	4 000 000
Etablissement scolaires (tables bancs)	2 270 807
Achat de 2 motos de service	1000 000
Protection des végétaux	962 905
Santé animale	500 000
Production plants	300 000
TOTAL	9 033 712

4. Observation détaillée d'une session budgétaire du conseil communal¹⁵

La première journée de travail commence le 27/12/06.

9h30 : heure prévue de démarrage.

9h47 : seul le SG est présent. Le maire arrive quelques temps après suivi du manœuvre, du directeur du CEG et d'un jeune de la famille du maire.

9h50 : un élu PNDS arrive. Le SG se plaint en disant au maire qu'une autorité pourrait venir pour voir ce qui se fait alors que même le tiers du conseil n'est pas réuni. Un conseiller MNSD arrive.

10h15 : arrivée d'un élu du village de Djolley Djalloubé (Ali) du MNSD et du second adjoint au maire (PNDS). Les deux conseillers PNDS se retirent pour quelque temps.

10h32 : arrivée de la conseillère du PNDS.

10h47 : arrivée d'un élu MNSD (Amadou Seyni) et retour des 2 élus PNDS dans la salle. La secrétaire agent d'Etat-civil arrive. Elle est rentrée d'un voyage la veille et elle a semble-t-il quitté le village il y a longtemps. Son cas fait partie des points de l'ordre du jour.

11h : Le SG se déplace pour aller chez le chef de canton. Un instant après, la conseillère MNSD arrive avec son bébé au dos. Les élus sont dehors en train de débattre sur la fête de Tabaski. Les conseillères sont à l'écart en train aussi de discuter entre elles. Le second adjoint au maire tape la porte avec son poing et annonce que «la cloche a sonné ». Il appelle les élus du PNDS à entrer en salle.

11h18 : La session n'a pas encore commencé, 7 élus sur 11 sont présents.

11h20 : arrivée des agents techniques, notamment, le directeur de l'école primaire, celui de la médersa, le major du CSI. Le chef de canton et son représentant arrivent aussi. Tous les participants prennent place. Début de la session. Le SG veut entamer les travaux mais le second adjoint au maire lui dit d'attendre d'abord que le maire fasse l'ouverture de la séance. Le maire salue l'auditoire et présente ses vœux de nouvel an pour tous. Il donne la parole au marabout pour la fathia. Elle est dite par le chef de canton. Le conseiller Amadou Boukari dit

¹⁵ Voir en annexe 3 le PV de la session.

LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO

Tella en fait une autre. Le chef de canton clôture la séance de fathia. Le SG lit l'ordre du jour et la séance débute en peul. Le SG explique l'ordre du jour aux élus. Il précise que le travail appartient au conseil et à personne d'autre. Le SM de Say est invité mais n'est pas encore présent. De ce fait, le SG demande de commencer par un autre point de l'ordre du jour en attendant son arrivée. Le maire précise que sur les marchés de bois on ne peut rien dire car les concernés (les percepteurs et l'agent forestier) ne sont pas présents.

Le SG donne la parole au chef de canton qui dit n'avoir rien à dire hormis qu'il faudrait permettre aux travailleurs de bénéficier de leurs droits. Ce qu'il a dit suscite des débats sur les arriérés de salaires (surtout de la part du second adjoint qui impute la faute au MNSD). Le SG informe le conseil que les services techniques sont invités bien qu'ils ne soient pas sous autorité directe du maire. Il profite aussi pour rappeler au chef de canton que la mairie appartient aussi à la chefferie. Il signale aussi que tout un chacun peut être élu à la mairie mais n'est pas chef de canton qui veut. Les débats tournent autour du mauvais état de la route, de l'insécurité (le marché de Karra Djagon a été attaqué par des bandits, ainsi que le conseiller Ali), de l'indifférence des leaders politiques une fois les élections passées, etc. Le SG dit que de nos jours on ne peut rien avoir sans la politique et qu'en politique il faut être patient.

12h11 : pause pour régler les questions de perdiems et libérer le chef de canton.

13h05 : reprise de la session.

Le conseil propose de débattre sur le cas du service de l'Etat-civil du fait que l'agent est constamment absente (soit enceinte, soit en congé, etc.). Le conseil propose de déléguer des élus qui iront la voir pour savoir si elle peut continuer le travail. Le conseil se propose de la voir discrètement pour éviter de la vexer. Le second adjoint au maire propose de régler cette question à chaud car dit-il, de report en report rien ne sera finalement fait.

Sur la question des impôts les élus n'en débattent pas car, disent-ils, le chef de canton et son représentant ne sont pas là.

Sur la question du mauvais état de la route, le second adjoint promet de voir le député pour «lui dire la vérité ». Le SG propose de voir à son tour les leaders politiques et les députés. Le SG rappelle le conseil à l'ordre et demande aux élus de cesser de débattre des choses inutiles. Toutefois, le second adjoint au maire propose de mentionner dans le PV de la session que le député a reçu la convocation mais ne s'est pas présenté.

Le SG accuse le maire de ne pas jouer pleinement son rôle car il ne parle pas des problèmes de la commune aux présidents des partis politiques. Il faut, dit-il, «rougir les yeux pour trouver et gagner ».

Remarque : Les deux conseillères n'ont pas encore dit un mot. Assise l'une à côté de l'autre, celle du MNSD est plus préoccupée d'allaiter son enfant.

La séance est momentanément suspendue car le SG (qui est aussi, en pratique, le président de séance) est sollicité par l'agent du génie rural de Say. Le SG doit aller à Say avec l'agent du génie rural pour chercher le SM qui est chargé de faire la situation budgétaire. Le SG délègue comme suppléant le directeur du CEG (un ressortissant de Gueladio).

Le maire s'excuse en disant qu'il est sollicité par un entrepreneur. Le second adjoint au maire propose alors de lever la séance puisque le maire et le SG sont absents.

13h41 : suspension de la séance

Le 28-12-06, second jour de la session du conseil

LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO

Le représentant du chef de canton est présent. La présidente des groupements féminins est aussi présente au deuxième jour de la session. Le SM est enfin présent mais n'a pas en sa possession l'exécution du budget 2006.

Le SG explique au conseil la procédure de l'élaboration du budget 2007 et donne la parole au SM pour l'exposer. Le SM précise qu'il n'a pas encore fini de traiter le budget 2006. Selon lui, le plus urgent pour le moment c'est le budget 2007. Il explique l'importance d'un budget en notant qu'il est le premier document sur lequel se base la gestion de la commune. Le budget 2006 était de 44 millions et, cela compte tenu de la subvention du PAC. En 2007 aucune subvention n'est prise en compte et le budget se chiffre ainsi à 20.074.917 FCFA.

Après la présentation du budget 2007, il est demandé au conseil d'apporter des corrections. Le second adjoint signale que la taxe de transhumance et celle de marché doivent être rehaussées. Le maire dit avoir été interpellé par les commerçants de bétail de Torodi qui lui ont signifié que nulle part cette taxe de transhumance n'existe. Quant à celle de la gare routière, il note qu'elle doit être revue à la baisse. Il ne comprend pas aussi les frais de signature qui sont comptabilisées dans le budget car, dit-il, certains textes disent que rien ne doit être payé pour les services de l'Etat-civil.

Le SG insiste pour que le SM explique au second adjoint comment le budget a été élaboré puisqu'il veut poser trop de questions. Il estime aussi que les discussions freinent l'avancée de la session.

Finalement, la taxe de la gare routière est revue à la baisse et passe de 650.000 FCFA à 250.000 FCFA. Pour les frais de signature, ce sont plutôt les photocopies qui seront payantes.

Les conseillers jugent la taxe sur les vélos trop élevée et le SM leur dit que la mobilisation des ressources revient aux élus et que la gestion d'une commune doit se faire sans une certaine compassion. Les exposés et débats sont faits en zarma.

Le SM notifie que le personnel a des arriérés de 3 mois et que le règlement de ces arriérés doit être reporté sur le budget 2007. Il dit au conseil que la faiblesse d'une institution se remarque au niveau des problèmes de salaire. Il préconise de mieux organiser les percepteurs pour permettre un meilleur recouvrement.

Le vice-maire pose des questions sur la non-programmation dans le budget d'un recensement de la population de la commune en 2007.

Le major du CSI fait remarquer que le volet santé est omis dans le budget. La mairie doit prendre en charge le gaz du CSI et, à Gueladio il y a 2 CSI qui utilisent du gaz en raison de 2 bouteilles par mois. L'entretien de l'ambulance doit aussi être assuré par la mairie. La mairie doit actuellement rembourser 19.000 FCFA au CSI. En plus, sur l'Etat-civil le CSI a droit à des indemnités qu'il n'a jusqu'ici pas perçues. Le major insiste sur l'importance de convier aux sessions budgétaires les services techniques afin que ces derniers exposent leurs problèmes.

Le SG explique au conseil les remarques du major et le conseil décide de prévoir dans le budget une rubrique pour le volet santé. Des rubriques sont ainsi créées comme : gestion des épidémies, gaz, entretien véhicule¹⁶. Le major précise que c'est une obligation pour la mairie de prévoir un budget pour la santé mais le SG réplique que ce n'est nullement une obligation, même si les textes le disent, car la réalité est tout autre. Il signale au major que le conseil va le faire juste pour venir en aide aux populations. Pour ce qui est de l'entretien de l'ambulance,

¹⁶ Voir le tableau du budget 2007

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

le SG dit que les textes disent que la mairie n'a pas autorité directe sur les services techniques et donc pourquoi ne pas contacter la préfecture pour l'entretien des véhicules ?

Le second adjoint demande où sont passés les frais de la dernière session qu'ils n'ont pas encore perçus. Il note aussi qu'il y a des fonds qui sortent sans aucune justification. Il finit par s'énerver et quitte la salle.

A propos du budget 2006, l'exercice n'a pas été présenté et aucune donnée n'est présentée sur les recettes et dépenses.

11h16 : Le SM termine son exposé et le SG dit de continuer sur les autres points de l'ordre du jour.

11h54 : reprise de la session. Les débats commencent sur les marchés ruraux de bois e, il est finalement décidé de ne pas traiter de la question car les gestionnaires ne sont pas présents. Le conseil décide de convoquer ultérieurement une session extraordinaire sur la question. Il est aussi convenu que la mairie prélève 10% des recettes des caisses villageoises des SLG (Structures locales de gestion). L'agent des eaux et forêts dit qu'il verse lui-même, chaque fois, les 10% au percepteur. Pour les taxes sur les camions transporteurs de bois, la faute, dit-il, revient aux élus qui acceptent que cette taxe soit versée au niveau de Torodi alors qu'il s'agit d'une autre commune.

Le SM profite pour faire passer une information de l'agence spéciale de Say qui dit que la commune de Gueladio ne fait pas rentrer de l'argent. Il note aussi le fait que le maire se déplace sans ordre de mission. Le SM propose aux élus de surveiller les percepteurs pour faire baisser la fraude.

Le second adjoint au maire reproche aux élus leur mutisme. Le SG, à son tour, fustige le fait que le conseil fait plus de politique aux sessions que de traiter des questions qui les ont réunis.

Des débats continuent sur la vente de parcelles car ces dernières doivent d'abord être loties. Le lotissement suppose une demande, or cette dernière n'existe pas selon le SG. Mais le second adjoint propose de noter dans le PV la nécessité de lotir les terrains et compte sur l'aide des projets dans ce domaine.

Le SG dit au conseil que tout élu qui cherche des problèmes n'a qu'à toucher au foncier. Il dit aussi qu'il est encore prématuré de vouloir traiter de la question foncière. Le développement, dit-il, a des principes. C'est comme une construction, il faut d'abord faire la fondation avant de songer à faire la toiture.

Remarque : le second adjoint au maire est le seul intervenant parmi les conseillers. Les citoyens du village présents sont la présidente de la fédération des groupements (Dicko Sidlo), deux jeunes (de la famille du maire) et deux vieillards.

L'élue du PNDS rappelle au conseil la promesse faite d'acheter un vélo au manœuvre mais certains élus (du MNSD) lui disent que le vélo ne doit pas servir au PNDS à faire de la politique.

Des questions sont posées sur la participation de 2 jeunes de la commune à la fête tournante du 18 décembre qui a eu lieu à Zinder et il ressort que ces jeunes n'ont pas été pris en charge par la mairie. Ils ont seulement eu des frais de transport jusqu'à Tillabéri. Le second adjoint dit que lui a l'habitude de s'endetter pour des affaires de la commune et qu'il n'a jamais été remboursé. Le maire lui demande de présenter des preuves écrites de ce qu'il avance et la session prend fin sur ces débats

13h30 : fin de la session.

5. Les marchés publics et la mise en place d'une commission spécialisée

Depuis la mise en place de la commune, deux marchés publics ont été accordés. L'un pour des analyses hydrauliques et l'autre pour le mini-CEG. Pour ce faire, une commission spécialisée a été mise en place et elle se compose comme suit :

- Président : Hama Amadou (le SG de la mairie)
- Membres : Abdoulaye Hama (le maire de la commune)
AbdoulKadri Boukari (second adjoint au maire)
Mahaman Bachir Adamou (Génie rural Say)
Oumarou Koura (Comptable de l'Etat)
Amadou Belko (directeur du CEG)
Mansir Sani (Hydraulique Say)

Cette commission semble avoir une existence fictive et ses membres ne semblent pas comprendre les procédures d'attribution des marchés publics.

« Celui (l'entrepreneur) que nous avons choisi a présenté un dossier truffé d'erreurs car Bachir du Génie rural n'avait pas vérifié le dossier. Il y avait une erreur de calcul et il manquait aussi une pièce dans le dossier. Idé a été désigné pour exécuter les travaux et nous avons accepté pour ne pas tout perdre. Au début, nous ne savons même pas que c'était lui, nous avons juste vu le matériel arriver » (Abdoulaye Hama, maire de la commune).

Le marché pour la construction du mini-CEG a été attribué au conseiller Idé¹⁷ de la commune de Say et selon le président de la commission, il y a eu du "*dirba-dirba*" (magouilles). Vu les complications dans le choix de l'entrepreneur, le PAC a voulu transférer les investissements sur 2007, n'eût-été l'intervention du député Biro Cissé de Say. La grande majorité des élus n'est ni impliquée, ni informée de ce qui se passe. Notons que le PAC a auparavant formé 4 élus locaux sur les procédures d'appel d'offre. Parfois, des membres de la commission spécialisée ne sont pas consultés pour des appels d'offres.

« Dans l'attribution des marchés publics, je n'ai pas été contacté. J'apprends seulement que le dépouillement a eu lieu » (Abdoulkadri Boukari, second adjoint au maire et président de la commission finances).

Le marché de la construction du local de la mairie, financé par le PDLT, a été lancé à Torodi par le PDLT, et le SG de la commune était présent au dépouillement. A ce niveau aussi, les élus n'ont pas été impliqués et l'entrepreneur choisi par le PDLT a été l'entreprise ETB. Pour les moulins prévus par le PDLT, des appels d'offres ont aussi été lancés et un des rares élus qui dit avoir assisté note :

« Le PDLT a lancé l'appel d'offre pour les moulins mais il n'y avait pas de soumissionnaire de Gueladio. On n'a qu'un entrepreneur et on a voulu qu'il soumissionne. Mais ce sont les entrepreneurs de Torodi qui ont eu le marché. Nous, nous vendons les dossiers aux entrepreneurs et c'est le PDLT qui fait ses sélections » (Amadou Abdoulaye, élu de la commune et SG de la commission finances).

17 Voir Issaley Nana, 2009.

Le fonctionnement de la commune est parfois sujet à des frictions entre différents acteurs et ces différends peuvent se solder en bataille.

6. Une bataille rangée en 2007 : la mise en place de la COFOCOM

Après la session, du 27 décembre 2006, le conseil a tenu à faire un jour supplémentaire pour permettre la mise en place des membres de la COFOCOM (Commission Foncière Communale). D'aucuns (dans les 2 camps) avancent que les textes postulent que le SG de la mairie peut être SG permanent de la COFOCOM (sans salaire) mais que le conseil a le droit de choisir quelqu'un d'autre qui sera salarié. Le chef de canton suggère un de ses neveux à ce poste (en la personne de l'actuel gestionnaire du CSI de Gueladio) qui dit n'avoir pas besoin de salaire pour le travail. Le nouveau préfet de Say, qui est l'administrateur de tutelle, a été saisi et fut accusé de vouloir imposer le choix du chef de canton.

« Nous lui avons montré les textes et nous lui avons dit que si c'est comme cela qu'il veut agir, alors, il démarre mal » (Hama Amadou, SG de la mairie).

Tout sujet sensible et touchant à l'autorité du chef ou du maire fait resurgir le *baabize tarey* qui, une fois, les a poussés à en venir aux mains. Le chef de canton est aussi accusé par le maire, le SG et ceux qui les soutiennent, de manigancer (à travers ce choix) une stratégie qui bloquerait le fonctionnement de la mairie et porterait atteinte à l'image du maire. Les autres membres de la COFOCOM (3 conseillers) ont été désignés, seul le poste du SG permanent fait obstacle car le chef de canton veut qu'on maintienne celui déjà en poste (le gestionnaire du CSI).

« Le chef a besoin, au niveau de ce poste, de quelqu'un qui lui rende compte ! ». (Amadou Gorko, 1^{er} vice maire de la commune).

Le gouverneur de Tillabéri a été saisi de l'affaire et, le PV de délibération a été adopté par le conseil (voir en annexe 5). Le préfet, après avoir reçu le PV, a tenu à convoquer une réunion (contre l'avis du clan du maire) pour statuer sur la question. Elle eut lieu le 25 janvier 2007 et dégénéra en coups de poings entre le chef de canton et le maire. Le chef de canton, au moment de sortir de la salle, gifla le maire qui n'a pas hésité à répliquer. Selon des avis recueillis, le préfet a pris la poudre d'escampette et beaucoup de personnes présentes se sont enfuies en laissant sur les lieux turbans et chaussures. Le conseil a refusé de revenir sur sa décision et chaque camp accuse l'autre d'avoir monté des coups bas. Le préfet, n'ayant pas pu régler la situation, a préféré envoyer une équipe de gendarmes sur les lieux. Le SG estimant sa vie en danger dit avoir contacté, à Niamey, qui de droit, et une réunion avec les ressortissants a eu lieu le samedi 28 janvier pour leur faire part de la situation¹⁸. Cet état de fait complexifie la configuration de la nouvelle arène locale qui voit, désormais, les positions se durcir et les problèmes non soumis à des débats publics par crainte de conflits¹⁹.

Il arrive aussi que les conflits soient difficiles à résoudre et même les compétences devant ouvrir pour aboutir à une réconciliation échouent au niveau de cette arène.

18 Selon le SG, ne seront à la réunion que les pro-maire.

19 Il semble que les éleveurs de la zone étaient venus, armés, prêts à attaquer les gens du chef de canton. Le SG accuse le premier adjoint d'avoir été à la réunion armé d'un pistolet.

7. Les rapports avec les autorités coutumières : l'échec d'une mission de réconciliation ?

Comme cela a déjà été souligné précédemment (Moussa Hadiza, 2007), les rapports tendus entre le chef de canton et le maire bloquaient le fonctionnement de la commune et ont nécessité une mission de médiation. La réconciliation a été demandée par le PAC et conduite par le préfet qu'accompagnaient plusieurs personnalités parmi lesquelles l'animateur du PAC, un agent du ministère du développement communautaire, le SG de la préfecture, des chefs de villages, des agents des services techniques et la population. Elle a eu lieu en février 2006.

« Le PAC a demandé la réconciliation car il a vu que ses activités étaient bloquées. C'est pour cela qu'il a organisé cette rencontre ». (Doti Mama, représentant du chef de canton).

De l'avis du maire :

« C'est le chef de canton qui a fait savoir au préfet qu'on ne s'entendait pas, alors que moi je ne vois pas le problème qu'il y a entre lui et moi. Tout ce que je sais c'est que le chef de canton a des problèmes avec un des conseillers ». (Abdoulaye Hama, maire de la commune de Gueladio).

Préférant taire les mésententes, le maire n'oublie tout de même pas de mentionner à propos des impôts que :

« Il (le chef de canton) sait très bien comment les choses se passent actuellement. Mais, l'année passée, quand il a récupéré les impôts, il les a amenés à Say alors que les recettes nous reviennent de droit ». (Abdoulaye Hama, maire de Gueladio).

Hormis ce conflit concernant les impôts, le conflit le plus important se situe au niveau de l'accession à la chefferie dont le maire est aussi ayant-droit²⁰. D'aucuns accusent cette histoire de " tuer la commune" (*komino wii*) et d'entraver toute action de développement. Pour le chef de canton :

« Il n'y a eu aucun changement positif depuis l'installation de la mairie, il n'y a eu que des histoires et ils ne font que me vexer. Ils recensent les chefs de familles sans m'aviser ». (le chef de canton de Gueladio).

Selon le représentant du chef de canton :

« Nos recommandations ne sont pas prises en compte. Nos résolutions sont rejetées, on dirait qu'on va pour causer inutilement. [...]. Même si nous donnons nos points de vue, le reste appartient au maire ». (Doti Mama, représentant du chef de canton).

Le paysage politique ne simplifie pas les différends. Le chef de canton était le président local du MNSD jusqu'à son accession à la chefferie (1998), année au cours de laquelle il céda sa place à l'actuel maire. Aussi, lorsque ce dernier brigua le poste de maire, le chef a voulu qu'il cède la présidence du parti à un certain Omar (qui est l'actuel président local du parti). Cependant le maire a refusé et il a fallu procéder à des élections que le maire a finalement perdues. Ainsi les conflits sont nombreux, qui exacerbent le *baabize tarey* déjà existant entre le chef de canton et le maire.

On peut présenter un cas qui nous est relaté par plusieurs interlocuteurs. Nous avons été sur les lieux pour rencontrer les protagonistes. Il s'agit du règlement d'un conflit champêtre.

²⁰ Pour une analyse détaillée de ce conflit, cf. Moussa Hadiza, 2007.

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

L'agriculteur est un certain Hama Gagéré du village de Barkéwa et l'éleveur est le fils du chef de village de Windé Boula. Plusieurs versions de l'affaire nous ont été rapportées. La 1^{ère} version est celle du propriétaire du champ qui est de Barkéwa, Hama Gagéré :

« A deux reprises ses animaux étaient rentrés dans mon champ. Une fois l'année passée et cette année aussi. Ils ont mangé mon mil et mon guisima (oseille). Après avoir constaté les dégâts, je me suis rendu auprès du chef de canton pour me plaindre. Le chef a délégué son représentant Doti pour vérifier. Ce dernier est allé dire que c'est un seul bœuf qui est entré dans mon champ. On nous a convoqués chez le chef de canton et j'ai demandé au chef si je serais dédommagé. Le chef n'a pas répondu et il s'est levé pour rentrer dans sa concession et est ressorti pour aller au *boogu* qui se passait dans son champ. On est restés jusqu'à son retour au crépuscule pour avoir sa réponse. Il nous a répondu qu'il n'y aura pas dédommagement puisqu'il s'agit d'un seul animal. Ensuite, il a dit que d'ailleurs il ne jugera pas notre conflit car il n'aime pas celui qui est du côté de l'opposant²¹ (Marou Douramane) et d'ailleurs, s'il le pouvait, il chasserait tout celui qui est de son côté. Après, je suis allé voir le maire et pendant une semaine j'ai fait des va-et-vient. Par la suite, le maire a contacté la gendarmerie et on nous a amenés à Gueladio encore. J'ai exigé 200.000 FCFA mais le chef a dit 25.000 FCFA ».

Le jugement a été rendu le 15 novembre 2006. D'après le représentant du chef de canton :

« C'est le champ d'un opposant au chef qui a été envahi. Le chef a dû dépêcher une mission pour constater les dégâts et il s'est avéré que ce que l'agriculteur a raconté était faux. Le chef a amendé l'éleveur. L'agriculteur a contesté le jugement du chef et il est allé voir le maire. Ce dernier a automatiquement contacté la préfecture qui a envoyé la gendarmerie sur place. Après vérification, l'amende a finalement été retenue à 25.000 FCFA, comme l'avait fixé le chef de canton bien avant. [...] L'agriculteur est opposant au chef à cause d'une histoire de chefferie de village. Il dit que le chef de canton a confisqué la chefferie pour la donner à quelqu'un d'autre » (Doti Mama, représentant du chef de canton).

D'après le président du comité de zone Gouroubi du PDLT :

« Tout celui qui va chez le maire pour vouloir régler un conflit de terre, veut seulement créer une mésentente entre le maire et le chef de canton. Toutes les terres appartiennent au chef de canton. La dernière fois, on a eu un cas. Des animaux ont causé des dégâts dans un champ et le propriétaire du champ a informé le chef de canton. Le chef a rendu son jugement et l'agriculteur a contesté. Suite à sa réaction, le chef a dit qu'il ne peut lui rendre justice car l'agriculteur a de tout temps clamé qu'il n'est pas sous les ordres du chef de canton. Ensuite, il est allé à la mairie se plaindre. Le maire lui a dit qu'il ne rend pas justice mais qu'il peut seulement lui donner une convocation, ce qu'il a fait. L'agriculteur est allé à Say d'où des gendarmes ont été mandatés pour aller sur le terrain. Les gendarmes sont d'abord passés chez le chef de canton avec les deux protagonistes et ont signalé que leur mission est de mettre fin au conflit mais que c'est au chef de rendre justice. Le maire ne s'y est pas rendu mais il a délégué des gens pour le représenter. Le chef

21 Il s'agit à ce niveau d'une histoire assez complexe de chefferie du village de Barkéwa, déjà rapportée dans le rapport 1, à laquelle nous apportons un complément. Le chef (Sanda Sanoussi) étant décédé et son fils se trouvant en service militaire, le serviteur du chef (un certain Hama Boukari) fut choisi, pour assurer l'intérim en attendant le retour de l'héritier. Ce dernier était venu au décès de son père et est mort peu après sans avoir pu retourner à son service militaire. A la mort du serviteur du chef, son fils (Douramane Hama) fut désigné pour diriger le village. Le règne de ce dernier n'a pas été apprécié par les villageois et cette situation a entraîné une division entre les villageois il y a 6 ans de cela. Certains voulaient que l'imam (Boukari Abdoulaye) du village devienne le chef. Ainsi, il y a 6 ans, deux candidats s'étaient présentés pour la chefferie, à savoir l'imam et le fils de Douramane Hama (Marou Douramane). Les deux camps s'accusaient mutuellement d'usurpation d'un titre non hérité. Suite au vote, l'Imam a eu 37 voix contre 14 pour son concurrent. Le rapport de ce récit au conflit des dégâts champêtres est que l'agriculteur est considéré comme partisan et parent de Marou Douramane, l'opposant à l'imam qui détient actuellement la chefferie de village.

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

de canton a dit qu'il ne peut pas rendre justice à cet agriculteur et les gendarmes l'ont supplié pour qu'il accepte de régler l'affaire quelle qu'en soit la manière. Le chef a accepté et la délégation qu'il avait envoyée pour constater les dégâts a dit que l'animal était pourchassé par quelqu'un et que les pertes n'égalient pas les 200.000 FCFA réclamés et que d'ailleurs, même le champ en entier ne valait pas les 200.000 FCFA. Finalement, le chef a fixé l'amende à 25.000 FCFA ».

La version du maire est présentée comme suit :

« Il s'agit d'un conflit entre Windé Boula et Bakéwa. Un habitant de Windé Boula (Tombaré Djoro, fils du chef de village) a mis ses vaches dans le champs d'un habitant de Barkéwa (Hama Gagéré). Ce dernier est venu se plaindre auprès du chef de canton qui lui a répondu qu'il ne peut pas leur régler le problème. Même l'année passée, il y a eu le même genre de problème entre les deux villageois et le chef de canton avait refusé de juger. Alors, Hama est venu me voir pour m'expliquer le problème mais je n'ai rien dit. Il m'a dit que si rien n'est fait, lui et l'autre vont s'entre-tuer. Vu la situation, j'ai appelé le préfet au téléphone pour lui en parler. Il a envoyé la gendarmerie qui a amené les 2 protagonistes chez le chef de canton. Ce dernier a finalement tranché et le peul a payé 25.000 FCFA. Au début, le chef de canton ne voulait pas régler le problème en disant que Hama Gagéré est un partisan du maire. Jusqu'ici, le chef et moi n'avons parlé de cette affaire. Il a même l'habitude de dire qu'il n'aime pas tout celui qui m'aime »

Au niveau du village de Barkéwa, ce conflit a conduit à une scission et chaque paysan verse son impôt auprès du candidat qu'il a soutenu. Le candidat déchu, semble-t-il, amène l'impôt collecté auprès du maire qui refuse de le prendre en lui recommandant d'aller les redonner au chef de village officiel. Ainsi, des mésententes antérieures à la communalisation sont transposées dans le cadre actuel et exacerbent le *baabize tarey* préexistant entre le chef et le maire. La situation n'est pas en voie de se normaliser car, si le maire préfère masquer cette mésentente, le chef de canton ne cache pas son amertume.

« Le préfet était venu pour réconcilier le maire et le chef de canton mais je ne pense pas que cette mission ait réussie ». (Abdoulkadri Boukari, second adjoint au maire).

Le chef de canton n'est du tout pas content de la mise en place de la commune et il estime que la mairie a vu le jour grâce à des « magouilles et tromperies ».

« Notre cohabitation ressemble à de la concurrence. On est comme des ennemis. Partout où je suis, ils n'y sont pas et, si je choisis quelqu'un, ils s'y opposent. Nous avons pensé que la mise en place de la commune serait une bonne chose et je ne savais pas que ça allait être ainsi, sinon, j'allais m'y opposer ». (Abdoulaye Dirarou, chef de canton).

Ces différends conflits font que du côté des agents de l'Etat la position prise consiste à être prudent.

8. Les rapports avec les agents de l'Etat : surtout prudence...

Dans la commune de Gueladio, les difficiles rapports entre le maire et le chef de canton font que les agents de l'Etat en poste s'adressent, en cas de besoin, aux deux autorités pour éviter de se faire accuser de soutenir un camp au détriment de l'autre. Avec les autres élus, les rapports semblent se limiter aux rencontres lors des sessions du conseil. Recommandation est faite, aux agents en place, de la part de leurs supérieurs hiérarchiques, de miser surtout sur la prudence, d'autant plus que :

« Si tu soutiens l'un d'eux, tu risques de le payer cher ». (Idrissa Saïbou, directeur de l'école primaire).

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

Les rapports avec l'administration de tutelle, en particulier avec le nouveau préfet (nommé en décembre) ont commencé par des discordes, en ce qui concerne le maire et ceux qui le soutiennent. Si le préfet sortant était considéré comme impartial, le nouveau est accusé de prise de position:

« Notre inquiétude est que nous ne savons pas pourquoi et qui l'a nommé. Nous ne savons pas quel coup il a monté pour faire partir l'ancien. Mais il a sous-estimé nos capacités ». (le SG de la commune).

Il va sans dire que si les prises de positions demeurent figées, les rapports du conseil communal (en tout cas de la grande majorité des élus) avec le préfet risquent d'être tendus et les échanges deviendront difficiles. D'aucuns estiment que ce préfet n'osera plus venir à Gueladio, vu la tournure des événements.

Vu la manière dont fonctionne la commune, les citoyens ont leur perception qui demeure mitigée. Quand aux relations avec certaines institutions (ONG, projets, etc.) elles sont souvent faites d'accusations et de frustrations. Toutefois, en dépit de ces difficultés, la gestion de la crise alimentaire survenue en 2005 n'a pas fait objet de conflits.

II. PERCEPTIONS DES CITOYENS, RAPPORTS AVEC DES INSTITUTIONS ET GESTION DE LA CRISE ALIMENTAIRE

1. Les citoyens et leurs perceptions de la commune

Il faut considérer, à ce niveau, le point de vue des paysans (talka) et celui de la chefferie. Deux visions se profilent, chacune relative au clan auquel se rattache le chef de village ou le citoyen ordinaire. Cette situation est la résultante de la division entre le chef de canton et le maire. Les chefs de villages qui sont du clan du maire signalent :

« Nous collectons les impôts et nous les remettons à la mairie et en contrepartie, cette dernière nous résout nos problèmes. [...]. Actuellement avec la communalisation, c'est le chef de canton qui nous renvoie vers les autorités communales ». (Hama Amadou, chef de village de Wouro Boyombo).

Les chefs soutenant le chef de canton sont d'un autre avis :

« L'installation de la mairie a créé beaucoup de problèmes car les gens n'ont pas compris que nous, nous sommes les autorités coutumières et la mairie doit seulement s'occuper de tout ce qui est administratif ». (Aboubacar Abdoulaye, chef de village de Barkéwa).

Ou encore :

« Actuellement, notre seul problème c'est la division de Gueladio en deux blocs : il y a le bloc du chef de canton et le bloc du maire et cette mésentente freine le développement de notre région. La dislocation de ces deux blocs est nécessaire. Say est devenue ce qu'elle est parce qu'il y a une bonne entente entre les autorités coutumières et les autorités communales et c'est ce que nous souhaitons avoir dans notre région » (Amadou Ali, chef de village de Yolèye Gourmabé).

Du côté des paysans, si certains sont satisfaits parce que les démarches administratives et l'obtention des pièces d'Etat civil se font désormais à côté, la plupart fustigent l'absence de réalisations de la part de la mairie :

« Nous sommes des cultivateurs et, dans tout le village, nous n'avons rien constaté comme apport de la mairie. De plus, ils ne nous ont jamais demandés ce dont nous avons besoin ». (Oumarou Abdoulaye, président zone Goroubi du PDLT).

2. Le PDLT : quelques petites incompréhensions au sein du comité cantonal

Tout comme dans la commune de Say, le comité cantonal du PDLT (Projet pour le Développement Local de Tillabéri) est secoué par des malentendus. Il semble être dissout, mais le maire se considère et agit comme le président d'un comité communal (remplaçant ainsi le comité cantonal) et les élus comme ses membres :

« Les élus ont pris en main le comité cantonal ». (Amadou Boukari, élu de la commune).

L'implication des élus dans le comité crée des frustrations.

« Comme le comité cantonal n'existe plus, je vais à la mairie. C'est le PDLT qui a dissout le comité, avant la mise en place de la mairie. Avant, j'étais au courant de toutes les activités du PDLT mais

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

depuis que la mairie est impliquée, on m'a écarté. Je ne sais pas si c'est le maire qui ne veut pas m'impliquer dans les affaires ou si c'est le PDLT ». (Oumarou Abdoulaye, président du comité de zone²² Goroubi du PDLT).

Considéré comme l'un des projets les plus porteurs (surtout depuis le projet de construction des locaux de la mairie), le PDLT²³ finance aussi la construction et la réhabilitation et le fonçage de puits (il en a fait 1 à Gueladio et un autre à Wouro Gurmabé, il projette d'en faire un autre à Gueladio et 1 à Tchampégoré). Deux moulins ont aussi été installés à Mayanga et des charrettes distribuées. L'apport le plus important, pour les élus, est la construction des locaux de la mairie. Toutefois, les élus sont déçus par le fait que le PDLT renonce à leur financer l'achat d'un véhicule alors que la commune (la mairie) a déjà mobilisé l'apport personnel (5.200.000 FCFA). Le chef de canton fustige les actions du PDLT.

« Même les puits qu'il a commencé, il ne les a pas achevés et pour les charrettes, certains ont eu et d'autres pas » .

En dehors du PDLT, d'autres partenaires interviennent dans la commune. Nous n'en retiendrons que 2, compte tenu de l'importance de leurs investissements.

3. Le PAC²⁴

Pour la commune rurale de Gueladio, les investissements du PAC sont des plus importantes. Des prévisions de 23 millions FCFA²⁵ avaient été faites mais, dans la pratique, le coût des réalisations programmées dépasse la somme prévue. En effet, trois blocs de classes doivent être construits en plus d'un bloc administratif et selon les estimations, les moyens nécessaires sont largement au dessus des prévisions. En plus, il est prévu la réhabilitation des puits et des bornes fontaines.

« La construction des classes du CEG doit coûter dans les 45 millions et il y a des puits qu'ils ont aussi prévu de forer ou de réparer ». (Abdoukadi Boukari second adjoint au maire).

Pour le CEG, l'entrepreneur (voir supra) a déjà commencé les travaux. Pour ce qui est du domaine de l'hydraulique, le PAC a prévu de forer un puits (déjà commencé dans le village de Wouro Djaloubé), d'entreprendre des réparations au niveau de deux puits (un à Gueladio et l'autre à Yoley Guédal) et de quatre bornes fontaines (2 à Gueladio, 1 à Yoley Djaloubé et 1 à Tchélo).

Le PAC est accusé par le clan du chef de jouer le jeu du maire depuis le recrutement de l'animateur du PAC qui travaille à la mairie. Lors du test de recrutement, le fils du premier adjoint au maire était candidat aussi, mais le maire est accusé d'avoir imposé au PAC l'agent qu'il voulait.

22 La commune est divisée en 2 zones par le PDLT : la zone Goroubi et la zone Gadawandé. Quant au MNSD, il a divisé la commune en 4 zones pour des stratégies électoralistes (zone 1 vers Yoley ; zone 2 Gueladio ; zone 3 Wouro Go et zone 4 Tientenga).

23 Voir les réalisations du PDLT dans Moussa Hadiza, 2007.

24 Idem.

25 Idem.

4. L'ONG MEDES

Cette ONG aurait été créée par des ressortissants de la région de Say. Elle négocie des aides pour les communes et Gueladio a pu bénéficier de mosquées et de puits. Les actions de cette ONG sont fortement appréciées surtout pour le fait qu'elle ne demande aucune contrepartie de la population.

5. La gestion de la crise alimentaire

La saison agricole 2005 ayant été déficitaire dans la commune, des dispositifs ont été mis en place pour atténuer les effets de cette crise. Les acteurs (individuels ou collectifs) sont nombreux à apporter leur aide dans la commune. Nous nous contenterons de ne citer que les aides les plus importantes.

6. L'église dans la gestion de la crise : un pasteur courtier ?²⁶

Le pasteur de Gueladio a été un acteur particulièrement actif dans la recherche de ressources alimentaires. Ayant pris conscience des difficultés, il a entrepris des démarches auprès d'une ONG de sa confession. Ses recherches ont été fructueuses et une grande quantité de vivres a été acheminée à Gueladio.

« J'ai sollicité de l'aide auprès de mes supérieurs hiérarchiques dans un premier temps et ensuite nous avons aussi contribué par le biais de notre ONG AD Kamna qui a des relations avec des ONG internationales. Nous avons distribué 300 tonnes de vivres, gratuitement ». (Laouali Abdou, pasteur de l'église).

Les vivres ont été distribués sur la base du registre de la mairie. Chaque personne a reçu 14 kg. Certaines familles ont donc pu recevoir jusqu'à 176 kg de sorgho (c'est le cas du second adjoint au maire). La distribution a été dirigée par un comité composé par le pasteur, le maire, l'agent de l'élevage, le représentant du chef de canton et l'agent des eaux et forêts. Cette aide, selon le pasteur, n'a pas augmenté le nombre de personnes fréquentant l'office.

De plus, pour lutter contre la « famine » l'église a initié du « food for work » car les réserves (huile, lait, niébé, pâtes alimentaires, blé, sel) ne pouvaient suffire à tous. Les femmes n'ont pas participé à ce travail et estiment n'avoir pas été associées. De l'avis des hommes, elles n'y sont pas allées simplement parce qu'il s'agissait d'un travail nécessitant de la force physique et donc ce n'était pas un travail de femme. Les adhérentes de l'église ont reçu leur part, même si, comme toutes les autres femmes, elles n'ont pas assisté au « food for work ». Les élus aussi ont, semble-t-il, eu 3 tasses de niébé chacun.

7. ABC Ecologie et gestion de la crise alimentaire

Cette ONG a apporté une aide en riz au niveau de certains villages dans le but de faire de la vente à prix modéré et d'approvisionner les banques céréalières. Ainsi, l'argent issu de la vente

26 Déjà souligné dans le rapport an 2, nous complétons ces données.

reste au niveau des banques de céréales, pour des réapprovisionnements éventuels. Les villageois apprécient cette méthode qui leur permet de disposer de stocks de vivres, à chaque fois que besoin.

8. L'Etat dans la crise alimentaire

A travers ses actions de vente à prix modérés, l'Etat a approvisionné le village de Gueladio en maïs et riz (en 2006). Le village de Gueladio a reçu 200 sacs et celui de Tientenga la même quantité. Le sac de maïs coûtait 10.000 F et celui de riz 11.000 FCFA. L'opposition locale accuse le MNSD d'avoir monopolisé et géré la distribution de ces vivres, même si les comités de vente comprennent des membres de l'opposition. Deux comités ont été mis en place (1 pour la vente du maïs et 1 autre pour le riz) comprenant chacun des élus et le représentant du chef de canton.

Les femmes dans cette arène locale de Gueladio sont des acteurs qui sont souvent mise en marge des questions politiques. En dépit de leur participation massive, elles n'ont aucun pouvoir décisionnaire et les élues qui sont au sein du conseil font office de figurante. La mairie déçoit et certains problèmes des femmes (eau, santé, etc.) sont loin d'être résolu. Seul le micro-crédit (en dépit parfois de sa politisation) paraît un espace d'émancipation pour les femmes et offre une voie d'émergence sociale et économique pour certaines.

III. LES FEMMES DANS L'ARÈNE LOCALE : ENTRE EXCLUSION, FRUSTRATIONS ET LES EFFETS DU MICRO-CRÉDIT

1. Problèmes dus à la participation politique des femmes

Les femmes de la commune ne semblent pas être confrontées à des problèmes conjugaux ou familiaux dus à leur participation politique ou publique. Sur le plan politique, les femmes participent surtout pour avoir des retombées (même si elles sont minimes). Leur stratégie n'est pas de participer seulement aux meetings du parti qu'elles soutiennent, mais de participer aux meetings de tout parti qui se présente²⁷. Les hommes laissent leurs femmes y assister et aucun cas d'empêchement n'a été signalé.

De même, les hommes encouragent leurs femmes à aller aux réunions publiques, qui sont essentiellement celles suscitées par les projets de développement, dans le but de bénéficier d'éventuels crédits. Beaucoup de femmes y assistent même si elles estiment que les crédits ne sont pas suffisants et que les délais de remboursement sont trop courts.

Pour les femmes le seul niveau où nous avons décelé des difficultés se limite à la participation à l'office culturel, en particulier pour ce qui concerne l'église car :

« Les villageois insultent tout ceux qui y adhèrent [...]. Ils disent que tout ce qui appartient à l'église est interdit, même le fait de mettre les pieds dans la cour de l'église ». (Maimouna Amadou, membre de l'église de Gueladio).

Gueladio étant un village considéré comme très islamisé, les villageois ont du mal à admettre la présence d'une autre religion que l'Islam. Le village compte deux pasteurs vivant à Niamey. La construction de l'édifice a, au départ, fait l'objet de polémiques, bien que les villageois semblent à présent admettre l'existence de cette église.

2. Les élues : des acteurs sans voix et sans décision

Le conseil communal de Gueladio compte dans ses rangs 2 femmes (1 du PNDS et 1 du MNDS). Présentons le profil de celle du PNDS : élue au titre du PNDS, Fadima Hamidou est âgée de 24 ans et est la plus jeune du conseil. Mariée et mère de deux enfants, elle a fait des études secondaires jusqu'en classe de 5^{ème}. Elle a quitté les bancs de l'école en 1999. Femme au foyer, son parti préféré est le MNDS même si elle dit n'avoir jamais fait de politique. Elle est pourtant élue PNDS... :

« Je n'ai jamais fait la politique. C'est mon mari qui est militant du PNDS et c'est pourquoi j'ai été choisie. »

Elle a été choisie pour figurer sur les listes pour respecter la loi des quotas, et sa candidature a été favorisée par le fait qu'elle soit instruite. Elle dit avoir respecté le choix de son époux et c'est ce dernier qui s'est chargé de battre campagne à sa place. En apparence exclue du milieu

²⁷ Pareille stratégie a été observée à Namaro. Cf. le rapport an 2.

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

politique, elle a bénéficié de quelques formations qui lui permettent de cerner ses fonctions. Elle dit militer pour les femmes lors des sessions :

« J'interviens surtout sur des points qui concernent les femmes »

Membre de la commission des affaires sociales, elle ne demande jamais d'explications au maire qui est son cousin. Elle préfère, d'après elle, poser des questions au SG. A son avis, depuis la mise en place de la commune, le seul changement observé est que toutes les affaires, en dehors de l'impôt, se règlent à la mairie.

Les élues affirment intervenir lors des sessions du conseil même si l'observation faite d'une session démontre le contraire. Elles semblent ne pas être impliquées dans ce qui se passe.

« C'est vraiment la monotonie quand elles viennent au conseil. [...]. En tout cas, personne ne les empêche de donner leurs avis. Elles n'ont seulement pas les capacités et elles ne sont pas préparées à cette mission ». (le SG de la commune).

Leur présence dans le conseil ne satisfait pas les autres femmes du fait de leur inaction et de leur mutisme.

« Nous ne connaissons rien de ce qui se passe à la mairie. Or, nous avons le droit d'être informées au moins par nos élus. Nous les avons élus (les femmes) mais elles ne remplissent pas leurs devoirs vis-à-vis des femmes ». (Salmou Dembo, SG du groupement Pamral).

Aucun compte rendu d'activités n'est fait aux autres femmes par les élus, même dans le village de Gueladio. Les groupements semblent n'avoir des liens avec la mairie que par le biais du PAC qui dispose d'un agent au niveau de la mairie.

« Les conseillères n'ont pas encore commencé à nous faire des comptes-rendus des réunions. Nos rapports avec la mairie se font à travers l'animateur Bouba du PAC ». (Bibata Soumana, présidente du groupement Kegal).

Dans les villages, les élues sont méconnues car, lors des campagnes électorales, elles ne sont pas allées dans les villages. Seuls les hommes y sont allés.

« Nous ne connaissons pas nos conseillères, nous entendons seulement leurs noms. Depuis leur élection, il n'y a rien eu entre elles et nous ». (Haoua Moussa, présidente groupement Adaltchi de Tientenga).

3. Femmes et problèmes d'eau à Gueladio

Les femmes de la commune de Gueladio sont confrontées à un problème d'eau. Cette dernière est insuffisante et coûte cher selon surtout les périodes. Parfois, le seau d'eau est vendu à 25 FCFA et parfois même jusqu'à 50 FCFA. Ce problème semble être le plus criant pour les femmes qui, à chaque occasion et auprès de tout éventuel bailleur, ne manquent pas d'en parler. Dans le village de Gueladio, des bornes fontaines existent certes, mais la plupart sont en panne et, au niveau des deux qui sont encore opérationnelles, les files d'attente sont parfois impressionnantes. Des Coges ont été mis en place pour les bornes fontaines mais leur fonctionnement ne permet pas la pérennité de l'ouvrage. Par exemple, la borne fontaine de Gueladio Fulbé a été installée il y a 3 ans par un projet, mais n'est opérationnelle que depuis un an et demi. Un Coges de 5 membres, dont 3 femmes, a été mis en place. Il est composé comme suit :

SG : Mariama Moussa

Trésorière : Biba Boukari
Hygiénistes : Absa Yerro
Amadou Hama

Artisan réparateur : Amadou Siddo (élu de la commune)

L'implication des femmes dans le Coges a été exigée par le bailleur de fonds. L'eau est vendue à 5 FCFA les 2 seaux. Dans la pratique, les femmes se désistent de leur fonction et sont d'office remplacées par les hommes. C'est le cas de la trésorière chargée de récupérer l'argent et de le garder. Cette dernière refuse d'assumer ce rôle, prétextant avoir peur de garder de l'argent. C'est donc le réparateur qui fait office de trésorier. La réparation pose des difficultés car il faut parfois faire appel à un autre réparateur que celui du Coges. La réfection revient cher et parfois le réparateur ne se présente pas. Cette situation fait que la borne peut rester longtemps sans fonctionner.

4. Déception des femmes vis-à-vis de la mairie : cas du groupement Adaltchi

Créé à Tientienga par le conseiller de la commune Amadou Abdoulaye (ressortissant du village) il y a de cela 2 ans, le groupement Adaltchi regroupe 32 femmes. Les femmes disent avoir accepté d'y adhérer parce qu'elles ont appris que les projets ne travaillent désormais qu'avec les groupements. Leurs dossiers de demande sont rédigés par les élèves. En août 2006, elles ont été conviées à une réunion à Gueladio, dans le cadre de la mise en place d'une union des groupements. Se plaignant déjà de ne rien recevoir de la mairie, les représentantes de ce groupement parties à la réunion ont dû parcourir à pied les 35 km qui les séparent du chef-lieu de la commune. Une fois sur place, elles ont été logées à l'école et n'ont pas pu avoir de restauration de la part de la mairie. Cette dernière a donné 5.000 FCFA pour les représentantes des 15 groupements présents :

« Chacune de nous a reçu 60 FCFA, c'est ridicule ! Nous avons fait le déplacement à pieds, sous la pluie. J'ai décidé que je n'irai plus jamais à la mairie ». (Haoua Moussa, présidente du groupement Adaltchi).

Dans le cadre du PDLT, les membres ont versé leur quote-part dans le but de bénéficier de charrettes. Elles n'ont jusqu'ici rien reçu et condamnent à ce sujet la mairie pour discrimination. De plus, le groupement n'a pas bénéficié des crédits accordés par Tanadi. La mairie est accusée de ne faire bénéficier que le chef-lieu de la commune et de marginaliser les villages.

5. Femmes et agents de santé : quelques frictions

Tout comme nous l'avons constaté dans le village de Kohan, les rapports des femmes avec les agents de santé sont parfois complexes. A Gueladio, ils l'étaient même beaucoup plus, compte tenu du comportement de la sage-femme et du major qui a finalement été muté. La sage-femme relie ces malentendus avec les femmes de la commune au don du PAM, apporté au CSI pour les enfants malnutris.

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

« La distribution a causé des problèmes car, au début, les femmes n'ont pas compris que cette aide était spécialement destinée aux enfants malnutris ». (Mme Diallo Haoua sage femme).

Pour les femmes, la raison est l'attitude arrogante de la sage-femme et aussi le mépris qu'elle affiche vis-à-vis des villageoises. Il a fallu l'intervention des autorités coutumières et communales locales pour calmer les femmes qui voulaient se plaindre en « haut lieu ».

« Nous avons été chez le maire pour lui expliquer le mauvais comportement de la sage-femme [...]. Maintenant elle a changé de comportement. Nous avons tenu une assemblée avec nos maris pour crier et dénoncer ce comportement au sein du CSI. C'est après cela que le maire et chef de canton nous ont interpellées pour calmer la situation car notre intention était d'informer madame Hama Amadou qui venait ici ce jour là ». (Fati Amadou, trésorière groupement On Jabama).

Certains accusaient le duo sage-femme/major de vouloir vendre le stock de nourriture mis à disposition des malnutris. La mutation du major a calmé les tensions. Les rapports avec le nouveau major sont, pour un début, au beau fixe et, de l'avis des femmes, la sage-femme a maintenant changé et se fait plus aimable.

Un groupement pour les mères des enfants malnutris

Créé avec l'appui de SOS Sahel International, le groupement Diamnati a exclusivement pour membres les mères des enfants malnutris. Créé récemment, mi 2006, il est composé de 20 membres et ces femmes ont bénéficié d'un crédit de 20.000 FCFA chacune. Le bureau mis en place compte 8 membres et le remboursement du crédit doit se faire avec un intérêt de 20%. Les femmes de ce groupement ne sont pas inscrites dans les autres groupements de la commune. Le statut spécial de ce groupement ne semble pas faire de ses membres des marginales ou des stigmatisées. Les membres avec lesquelles nous avons discuté n'ont pas pu nous confirmer l'existence d'un certificat d'agrément au nom de leur groupement.

« Je ne sais pas. On n'en n'a pas fait. Je ne sais pas si les infirmiers à leur niveau en ont fait ». (Fati Madi, présidente du groupement Diamnati).

6. Femmes et micro crédit : multi-appartenance et mixité

L'apparition de l'ONG Tanadi et de son micro-crédit important dans la scène locale a entraîné la floraison des groupements dont certains ne sont créés que pour la circonstance. Tanadi a aussi permis la restructuration de certains groupements en voie de dislocation²⁸. Dix groupements²⁹ devaient bénéficier de ces crédits mais l'un d'entre eux (Ma cha Allahou) a été exclu, car le jour de la remise de l'argent, ce sont des hommes qui se sont présentés en lieu et place des femmes. Néanmoins, suite à des négociations, ce groupement a pu bénéficier de 2 millions de crédit³⁰. Un groupement, supposé féminin, a comme président un homme. Il s'agit du groupement Hawrindé guri Hedja. Il n'empêche que des groupements bénéficiaires ont en leur sein des hommes. Chaque bénéficiaire a eu une somme de 100.000 FCFA remboursable en 6 mois.

²⁸ On peut citer le cas du groupement Nafi qui était sujet à un éclatement, du fait que les élues qui étaient membres étaient accusées (à tort) de détourner l'argent car leur statut les rendrait intouchables.

²⁹ Voir en annexe 7 la liste des groupements bénéficiaires des micro-crédits Tanadi.

³⁰ Voir le reçu N°000336 de la coopérative Tanadi et le contrat de prêt N°300/06.

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

Dans le but de diversifier l'accès au micro-crédit, les femmes s'inscrivent parfois dans deux ou plusieurs groupements. Les crédits octroyés étant parfois importants, surtout avec Tanadi, les femmes recevant une somme importante (100.000 FCFA) partagent l'argent avec d'autres femmes ou, le plus souvent, avec leurs époux pour faciliter le remboursement.

« Comme certaines disent qu'elles ne peuvent pas prendre 100.000 FCFA nous leur avons demandé de chercher des associés ». (Fati Amadou, trésorière groupement On Jabama).

Dans certains cas aussi :

« La femme désiste et donc c'est son mari qui prend l'argent mais au nom de la femme. Dans certains cas aussi, les femmes s'associent avec les hommes pour prendre les 100.000 FCFA et partager ». (AbdoulKadri Boukari, 2nd adjoint au maire).

Dans certains cas, des femmes remettent à quelqu'un d'autre la totalité de la somme qu'elles ont prise en leur nom, sur la base de la confiance. Très peu de groupements sont exclusivement féminins. En effet, les hommes adhèrent aussi et, le fait d'avoir des groupements mixtes, alors qu'ils doivent être féminins n'est pas, parfois, sans conséquences :

« Au moment des crédits, Gueladio Rimaibe a présenté des hommes et les agents de Tanadi ont refusé de donner en exigeant que ça soit des femmes ». (Salmou Dembo, SG groupement Pamraal).

Certains groupements, dans le but d'avoir le nombre de personnes requises, intègrent les hommes.

« Nous avons créé ce groupement pour bénéficier des crédits Tanadi et nous avons intégré des hommes. Actuellement nous sommes 31 dont 15 hommes ». (Bibata Soumana, présidente du groupement Kebab).

Même si, officiellement, les noms des hommes ne sont pas signalés, officieusement, rien ne se fait sans eux et les micro-crédits sont souvent mixtes. Premier acteur à avoir octroyé un crédit important aux femmes, Tanadi a pour idéal de n'en donner qu'aux femmes. Mais la mixité de la plupart des groupements a biaisé cet objectif.

7. Du micro-crédit politisé ?

Dans la commune, ces micro-crédits sont considérés comme venant du PNDS. Cette vision consolide l'existence de ce parti dont un élu, en la personne du second adjoint au maire, semble être l'instigateur de cette propagande qui est une stratégie clientéliste.

« C'est au nom du PNDS que nous étions partis à Say pour voir Abdou Bako qui, à son tour, a contacté les gens de Tanadi. C'est même Mahamadou Issoufou qui a donné l'argent mais nous ne voulons pas dire que c'est une affaire de parti. Les groupements du MNSD sont les plus nombreux à bénéficier de ce crédit » (AbdoulKadri Boukari, élu PNDS et second adjoint au maire).

De fait, les femmes disent devoir cet octroi au second adjoint au maire (PNDS) qui a bataillé pour l'avoir. Quant aux militants PNDS, ils se targuent d'avoir fait bénéficier même le MNSD de leur argent. D'aucuns appellent ce crédit "*tarayya garaw wo*" (le crédit tarayya ou PNDS).

« Ce n'est pas un projet qui a apporté cet argent, c'est le PNDS ». (Abdoulaye Hama, maire de la commune).

La cote du PNDS se retrouve grandie auprès des femmes avec ce crédit de l'ONG Tanadi et cela pourra lui servir de stratégie électoraliste dans le futur.

8. Une fédération des groupements dans la commune : émergence sociale d'une gargasaabé³¹ ?

Sous l'injonction de la mairie (plus précisément du SG), les groupements «féminins» de la commune se sont constitués en fédération depuis août 2006. La mise en place des unions a précédé celle de la fédération. La commune compte actuellement 3 unions de groupements, qui se sont regroupées pour former la fédération. La présidente de cette fédération est la présidente du groupement Pamraal³², Dicko Siddo. De son vrai nom Fati Boubacar, cette femme de classe sociale *gargasaabé* est très écoutée dans l'arène locale. « Big woman »³³, ses activités principales sont le commerce et les groupements. Le premier groupement qu'elle a mis sur pied, en 2001, était Djam nati³⁴, composé à ses débuts de 25 membres. Par la suite, le nombre d'adhérentes est devenu pléthorique (53 membres) et les femmes ont décidé de le scinder en deux groupements. C'est essentiellement avec l'arrivée des micro-crédits Tanadi³⁵ que le groupement a décidé de se diviser en deux pour convenir aux normes imposées. Dicko Siddo a alors pris la présidence du groupement de son quartier baptisé Pamraal, qui compte finalement 25 membres. L'autre groupement, dénommé Keebal, a comme présidente Bibata Soumana. Dicko Siddo, élue présidente de la fédération des groupements, semble être une femme imposante. En plus des *assussu* (tontines) que les femmes font, son groupement a bénéficié du crédit Tanadi à hauteur de 2.700.000 FCFA. Les remboursements sont à jour. Chaque adhérente a bénéficié de 100.000 FCFA et la somme restante a été prêtée à deux femmes non-membres. Dicko était présente à la session du conseil communal. Pour les groupements, il s'agit d'une première, d'autant plus qu'elle a reçu, du conseil, une convocation au titre de la fédération.

9. Femmes et PDLT : satisfactions et attentes

Le PDLT est considéré par certains hommes comme un « projet des femmes ». De fait, ses réalisations sont très appréciées par ces femmes. Ces dernières estiment que leurs activités ménagères se trouvent facilitées par l'installation des moulins (les villages bénéficiaires cités sont Tientenga Rimaibé, Mayanga Gurma et Boulaba) et le fonçage des puits. Le projet les a aussi approvisionnées en semences améliorées et a procédé dans certains villages comme Sakati à des opérations de récupération de terres. Des femmes (essentiellement des groupements) de la commune ont aussi bénéficié de charrettes. L'apport est de 18.500 FCFA et les groupements mettent en place un bureau pour la gestion de ces charrettes qui servent à des activités lucratives (transport de bottes de mil, de tonneaux d'eau, etc.). Les frais de réparation, en cas de panne, sont prélevés dans la caisse. Des femmes ont également bénéficié de cours d'alphabétisation et de vivres vendues à prix modérés dans le cadre de la gestion de l'aide alimentaire.

31 Dans la classification sociale peule, il s'agit des cordonniers.

32 Voir Moussa Hadiza, 2007.

33 Voir sa biographie dans Moussa Hadiza, 2005.

34 Voir Moussa Hadiza, 2007.

35 Tanadi est une ONG qui accorde des micro-crédits aux groupements féminins.

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

Une des actions les plus saluées du PDLT est la réalisation d'une route en latérite de 21 km reliant Tientenga à Makalondi. Pour certains hommes, le PDLT privilégie les femmes et ils fustigent le fait qu'il ne leur donne même pas des charrettes alors qu'ils en ont plus besoin que les femmes.

Bien que les actions du projet soient appréciées par les femmes, ces dernières nourrissent des attentes, essentiellement en matière de micro-crédit.

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

CONCLUSION

Le fonctionnement de la commune rurale de Gueladio est entravé et complexifié par les rivalités intestines entre le maire et le chef de canton, rivalités qui structurent le paysage local en deux clans qui semblent s'opposer en toute circonstance. L'administration de tutelle, avec le nouveau préfet nommé, peine à exercer ses fonctions. Les citoyens sont aussi pris dans les oppositions sociales et politiques et, le plus souvent, les avis émis tiennent compte de ces antagonismes. Le changement social et surtout politique (avec l'avènement de la démocratisation) étant une lutte, l'intensité de cette lutte est fonction des enjeux qui se profilent. On peut ainsi dire que « *toute intervention extérieure de type volontariste -qu'elle vise à implanter de nouveaux modes de gestion, de nouvelles règles juridiques, de nouvelles formes d'autorité et de légitimité ou de nouvelles techniques de production- ne trouve jamais un terrain institutionnel vierge, mais elle investit des arènes socio-politiques locales complexes, déjà structurées et traversées par des groupes stratégiques aux intérêts multiples et parfois contradictoires* »³⁶.

Pour les partenaires extérieurs, les interventions ne sont pas non plus simplifiées et, parfois, des incompréhensions structurent les rapports.

Le recrutement du SG de la mairie ne facilite pas, à beaucoup d'égards, la bonne marche de la mairie. Quant au SM de Say, censé appuyer la commune dans la tenue des comptes, il est débordé par ses activités : il doit aider plusieurs communes à la fois. Les registres de la comptabilité sont loin d'être à jour.

Pour les femmes, l'installation de la commune favorise la floraison d'innombrables groupements (certains mixtes) qui se sont constitués en unions et en fédération. Certains de ces groupements ont pu, enfin, acquérir des micro-crédits conséquents. Toutefois, la perception qu'ont les femmes de la commune et de ses enjeux demeure limitée, même pour les élus, quand elle n'est pas inexistante.

36 Blundo, G., 1998, « Logique de gestion publique dans la décentralisation sénégalaise : participation factionnelle et ubiquité réticulaire », *Bulletin de l'APAD*, n°15, pp. 22.

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

BIBLIOGRAPHIE

- Blundo, G., 1998, «Logique de gestion publique dans la décentralisation sénégalaise : participation factionnelle et ubiquité réticulaire », *Bulletin de l'APAD*, n°15
- Issaley Nana, 2009, *Les pouvoirs locaux à Kohan (commune de Say) 3*, Etudes et Travaux n°78, LASDEL, Niamey/Niger
- Moussa Hadiza, 2005, *Les pouvoirs locaux et le rôle des femmes à Gueladio* (enquête de référence), Etudes et Travaux n°36, LASDEL, Niamey/Niger
- Moussa Hadiza, 2007, *Les pouvoirs locaux à Gueladio (2)*, Etudes et Travaux N° 48, LASDEL, Niamey/Niger

ANNEXE 1
LISTE DES VILLAGES DE LA COMMUNE DE GUELADIO

- 1 - Wouro Sorry
 - 2- Gueladio Fulbé
 - 3- Yolley Dialloubé
 - 4- Gueladio Rimaybé
 - 5- Yoley Gurmabé
 - 6- Yoley Yidikawo
 - 7- Windé Boula
 - 8- Yoley Guédal
 - 9- Barkéwa
 - 10- Wouro Go
 - 11- Wouro Boyambo
 - 12- Tchampégoré
 - 13- Sakati
 - 14- Wouro Barké
 - 15- Tiantanga Fulbé
 - 16- Tiantanga Rimaybé
 - 17- Siankoré Bambara
 - 18- Boulaba
 - 19- Mayanga Fulbé
 - 20- Mayanga Sardagou
 - 21- Mayanga Gurma
 - 22- Tchélol Tchinga
 - 23- Wouro Bambalé
- Zone Goroubi**
- Zone Gadawandé**

ANNEXE 2 :
PROCÈS VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE SUR LE
REMANIEMENT DU BUDGET 2006

REPUBLIQUE DU NIGER

Guéladio, le 25 avril 2006

REGION DE TILLABERI

DEPARTEMENT DE SAY

COMMUNE RURALE DE GUELADIO

Procès verbal de réunion

L'an deux mil six et le 25 avril s'est réuni en session extraordinaire dans les locaux de la Mairie le conseil municipal.

Etaient présents:

- 1- Abdoulaye Hama Conseiller communal
 - 2- Abdoukadro Boukari
 - 3- Ramatou Ali
 - 4- Fadimou Hamidou
 - 5- Amadou Abdoulaye
 - 6- Amadou Seini
 - 7- Ali Souley
 - 8- Abdouramane Bello
 - 9- Amadou Boukari
 - 10- Hama Amadou Secrétaire Général de la commune
 - 11- Amadou Siddo
- Absent Amadou Gorko excusé

La réunion s'est penchée sur l'unique point inscrit à son ordre du jour relatif au réaménagement budgétaire.

En effet le budget de l'exercice élaboré présente des ratés. Ainsi, les articles 6 et 7 du chapitre XI de la section 5 du budget général 'Dépenses' relatives respectivement à Apport achat véhicule et Apport Commune Construction locaux doivent être transférés au budget 'Investissement dépenses'.

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

Cette révision opérée permettrait de débloquer les fonds prévus à ces investissements.

Ainsi les conseillers présents ont à l'unanimité ordonné au président du conseil d'utiliser dans les brefs délais les services du secrétaire municipal et du comptable, mais auparavant de requérir l'avis du Préfet aux fins de faciliter cet exercice de réaménagement budgétaire. Le règlement de cette question technique donnera une solution d'urgence relative à l'apport pour la subvention de l'achat d'un véhicule et la construction des locaux de la Mairie par le PDLT dont le délais s'expire au 15 mai 2006.

Notons que cette opération vise concrètement un décaissement de l'ordre de 5.000.000 de francs CFA équivalent à l'apport de la commune à raison de 3.500.000 francs pour la construction des locaux de la mairie et 1.500.000 pour l'achat d'un véhicule.

L'ordre du jour étant épuisé, le président a levé la séance.

Le secrétaire de séance
Hama Amadou

Pour le conseil le Président
Abdoulaye Hama

ANNEXE 3 :
PV DE LA SESSION ORDINAIRE DE DÉCEMBRE 2006

L'an deux mille six et les 27, 28, 29, et 30 décembre s'est tenue la session budgétaire de l'exercice 2007 du conseil communal de la commune rurale de Gueladio.

Le conseil a débuté par une *fatiah* suivie du discours introductif du maire de la commune. Il s'est à ce sujet appesanti sur la dynamisation de la collaboration entre les acteurs internes et externes autour des actions de développement, gage d'un développement durable avant d'engager le conseil à réaliser au cours de ces travaux un budget raisonnable. Ensuite, les participants ont examiné et adopté l'ordre du jour composé des points suivants:

Evaluation en fin d'exercice du budget 2006 ;

Présentation, débat et adoption du projet de budget de l'exercice 2007 ;

Situation de collecte de la taxe d'arrondissement 2007 ;

Réflexion sur les axes de désenclavement de la commune (électrification, réseau téléphonique, sécurité, route) ;

Etat des marchés ruraux de bois et de la perception de la taxe sur les marchés hebdomadaires ;

Situation du service de l'Etat civil de la mairie ;

Choix des membres de la commission foncière communale ;

Divers :

Institutionnalisation de la Carte d'Identité Nationale aux membres des Groupements d'Intérêt Economique ;

Réflexion sur la stratégie d'urbanisation.

Liste de présence

Adoulaye HAMA, Maire de la commune ;

Adoulaye DIRAROU, chef de canton ;

Abdoulakadri BOUKARI, 2^e Vice Maire ;

Amadou BOUKARI, conseiller communal ;

Amadou SIDDO, conseiller communal ;

Amadou SEYNI, conseiller communal ;

Ali SOULEY, conseiller communal ;

Fadimou HAMIDOU, conseillère communale ;

Ramatou ALI ; conseillère communale ;

Abdourahmane BELLO, conseiller communal ;

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

Hama AMADOU, secrétaire général de la commune ;
Boureima ABDOULAYE, Chef Service Elevage ;
Idrissa SEYDOU, Directeur Ecole traditionnelle Guéladio ;
Souleymane ANAFI, Secrétaire Municipal Guéladio ;
Seydou BOUREIMA, Président MEDES Guéladio ;
Alio BARKA, Chef Service Environnement ;
Hama BELKO, Directeur CEG.

Après quatre jours de débats houleux et d'intenses travaux, les points de l'ordre du jour adopté ont été débattus et solutionnés.

Evaluation en fin d'exercice du Budget 2006

Ce point n'a pas pu faire l'objet de discussion. En effet, les différents acteurs de la comptabilité du budget de la Commune Rurale de Guéladio sont en ce moment dans les préparatifs leur permettant de présenter la situation d'exécution du Budget 2006.

Aussi, le conseil a décidé que cette situation ne pouvant pas bloquer l'élaboration du budget de l'exercice 2007 sera présentée dans les prochains jours en session extraordinaire.

Présentation, débats et adoption du projet de budget et de l'exercice 2007

Le Budget de la Commune Rurale de Guéladio pour l'exercice 2007 est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de vingt cinq million cinq cent soixante dix huit milles neuf cent dix sept francs (25 578 917 FCFA) dont onze millions cinq cent dix milles francs cinq cent cinq francs (11 510 505 FCFA) représentent les 45% du Budget général devant servir à l'investissement. Pour les détails, se référer aux commentaires justificatifs du Budget de la Commune Rurale de Guéladio pour l'exercice 2007. Néanmoins, il faut préciser que la modestie de ce Budget est une décision du Conseil qui a tenu compte des critères le rendant réaliste en sorte d'accéder aux recettes prévues et d'opérer des dépenses nécessaires.

Situation de collecte de la Taxe d'Arrondissement 2007

Comme de tradition, les responsables coutumiers ont eu la charge de cette opération. Cette année encore, les services de la Mairie leur ont renouvelé leur confiance. D'après le représentant du chef de canton, la collecte de la taxe d'Arrondissement 2007 se passe régulièrement.

Réflexion sur les axes de désenclavement de la Commune

Le rapport des conseillers sur l'état de la Commune a fait cas de son enclavement latent dont les conséquences sont ressenties par les populations. Cet état de fait se traduit par le manque de routes notamment la transcommunale de l'Est au Sud qui pourrait être une route commerciale, l'état défectueux de la route reliant Say à Kobadié, le manque de réseau téléphonique sur l'ensemble de la Commune, l'électrification non encore amorcée, mais aussi et surtout les fréquentes attaques à mains armées sur les pistes des marchés hebdomadaires. A ce niveau, les autorités administratives et coutumières sont investies par le Conseil de la mission de prospecter les voix et moyens pouvant régler les aspects relatifs aux routes, aux réseaux téléphoniques, et à l'enclavement. Par rapport à la sécurité, le conseil a engagé son président à faire des propositions de sortie à la tutelle dans l'intérêt des populations en charge.

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

Etat des marchés ruraux de bois et de la collecte de la taxe sur les marchés hebdomadaires

A ce niveau, le conseil a logiquement entendu le responsable du Service de l'Environnement. Il a assuré du respect des normes techniques en matière de gestion de l'Environnement et du versement régulier des fonds des caisses villageoises. En ce qui concerne la collecte de la taxe sur les marchés hebdomadaires, une baisse des recettes a été observée au niveau des collecteurs des marchés de Guéladio et Tchelol Balol. Le Conseil a instruit la Commission finance de rencontrer les intéressés dans les meilleurs délais afin de discuter de la question, les remplacer et ou leur assigner des objectifs.

Situation du Service de l'Etat Civil

Une certaine faiblesse est ressentie dans l'organisation et les présentations du Service de l'Etat Civil. Pour les mesures de réhabilitation, l'administration Communale s'impliquera à restaurer ce secteur.

Le choix des membres de la Commission Foncière Communale (COFOCOM)

Ce point est rajouté par nécessité à l'ordre du jour pour être réglé dans les délais en ce qui regarde implicitement le Conseil communal. Pour les cas de la Commune Rurale de Guéladio, il revient au Conseil de désigner en son sein trois (3) conseillers dont une femme et le secrétaire permanent de la COFOCOM. A l'issue des entrevues, le conseil a délibéré sur le choix au titre des conseillers :

Amadou BOUKARI

Abdourahmane BELLO

Fadimou HAMIDOU

Au titre du secrétaire permanent, le conseil a à l'unanimité des conseillers présents porté son choix sur le Secrétaire Général de la Commune pour assurer cette fonction pour la double raison qu'il est compétent en matière de développement rural puisque relevant de Service Technique de l'Etat mais aussi ce choix évite à la collectivité des charges financières supplémentaires.

Pour les autres acteurs devant se retrouver au sein de la COFOCOM, leurs structures sont informées de procéder à la désignation des membres conformément aux textes.

En divers, le conseil a observé une floraison des Groupements d'Intérêts Economiques sur l'ensemble de la commune.

La commission planification et suivi évaluation est instruite de les rencontrer dans la perspective de l'institutionnalisation de la Carte Nationale d'Identité à leurs membres.

Le second point des divers a intéressé l'aspect d'urbanisation du Chef lieu de la Commune. Il est ressorti des débats des positions mitigées par rapports aux actions de lotissement qui pour certains requièrent des moyens et de temps de sensibilisation. Le règlement de cette question pour l'instant est reporté ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, le président du conseil a levé la séance.

Le Secrétaire de Séance

Le Président du Conseil

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

Hama AMADOU

Abdoulaye HAMA

ANNEXE 4 :
PV DU RAPPORT SUR LES ÉVÉNEMENTS DU 25 JANVIER

REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE TILLABERI
DEPARTEMENT DE SAY
COMMUNE RURALE DE GUELADIO

Guéladio, le 27 janvier 2007

Le maire

à

Monsieur le Préfet du Département de Say

N° 05/CRG

Objet : Rapport sur les événements survenus le 25 Janvier 2007
à la rencontre des autorités communales

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le rapport sur les événements survenus le 25 Janvier 2007 à la rencontre des autorités communales.

Ci-joint copie Rapport.

Veuillez agréer Monsieur le Préfet l'expression de ma très haute considération.

Abdoulaye Hama

Le 25 Janvier 2007, sur demande du Chef de Canton, le Préfet du Département de Say a réuni le Conseil Communal en présence des Chefs de Village et des citoyens de l'entité territoriale.

A l'ordre du jour de cette réunion extraordinaire : la recherche de consensus par rapport à la désignation du Secrétaire Permanent de la Commission Foncière Communale.

Après avoir rappelé les dispositions légales de la désignation d'un Secrétaire Permanent de la COFOCOM, le Préfet a privilégié la voie de consensus conformément au souhait du Chef de Canton qui sollicitait ce poste. Cette proposition n'a pas reçu l'agrément des Conseillers Municipaux qui ont souhaité s'en tenir aux décisions du Conseil ayant déjà statué à cet effet en chargeant le Secrétaire Général de la Commune de cette mission conformément aux textes.

*LES POUVOIRS LOCAUX
ET LE RÔLE DES FEMMES A GUELADIO*

N'ayant pas obtenu le consensus de la part des Conseillers, le Préfet a jugé utile de clore la réunion. Au sortir de celle-ci, la tension monta au sein des participants. Ce qui a débouché à des affrontements autant verbaux que physiques.

Le représentant de l'Etat a tenté de concilier les parties en apaisant les esprits des uns et des autres et en ramenant le Chef de Canton ainsi que le Maire à leurs domiciles respectifs.

Nonobstant cette tentative, les rixes ont continué. Elles ont pris fin après l'arrivée des éléments de la Gendarmerie Nationale basée à Say envoyés par le Préfet dudit Département.

**ANNEXE 5 :
LISTE DES GROUPEMENTS BÉNÉFICIAIRES DES CRÉDITS TANADI
(2007)**

Nom du groupement	Nombre de membres	Président
Pamral (entente)	27	Dicko Siddo
Djam Wadi (la paix est venue)	26	Maimouna Amadou
Kebal (réussite)	24	Biba Soumana
Moguéré	23	Adama Gomni
Sa'a (chance) à Wouro Boyombo	22	Binta Yacouba
Madina (Wouro Boyombo)	29	Fadimou Laya
On Djabama (soyez les bienvenues)	22	Hawa Oumarou
Nafi (qui a servi)	24	Bonkano Hama
Hawrindé Guri Hedja (pour une autosuffisance alimentaire)	28	Seydou Boureima
Ma cha Allahou (S'il plaît à Dieu)	19	Kadja Soumana

Ce rapport est issu de la recherche « La place des femmes dans l'arène locale », financée par l'Agence française de développement

Le LASDEL (Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local) est un centre de recherche en sciences sociales implanté au Niger et au Bénin), dont les principaux axes de travail portent sur la délivrance des services publics, la mise en œuvre des politiques publiques et les interactions avec les usagers (santé, hydraulique, pastoralisme, éducation, justice, etc.), les pouvoirs locaux et la décentralisation, et l'intervention des institutions de développement. Le LASDEL recourt à des méthodes qualitatives fondées sur les enquêtes de terrain approfondies. Il met à la disposition des chercheurs et doctorants son Centre de Documentation de Niamey. Il contribue à la formation de jeunes chercheurs, en particulier avec son Université d'été.

La collection « Etudes et Travaux du LASDEL » propose des rapports de recherche issus des travaux menés par le LASDEL. Ils sont disponibles en ligne (www.lasdel.net) ou en vente à son secrétariat.

Derniers numéros parus :

- n° 80** Le vécu quotidien des personnes vivant avec le VIH à Niamey, par A. Diarra et A. Moumouni (2009)
- n° 81** La délivrance des services de santé dans la commune urbaine de Say, par A. Oumarou (2009)
- n° 82** Les pouvoirs locaux dans la commune de Tamou, par H. Moussa (2009)
- n° 83** « A cheval donné, on ne regarde pas les dents ». Les mécanismes et les impacts de l'aide vus par des praticiens nigériens, par Ph.Lavigne Delville et A.Abdelkader (2010).

LASDEL

**LABORATOIRE D'ÉTUDES ET RECHERCHES
SUR LES DYNAMIQUES SOCIALES ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL**

BP 12 901, NIAMEY, NIGER – TÉL. (227) 20 72 37 80
BP 1 383, PARAKOU, BÉNIN – TÉL. (229) 23 10 10 50

WWW.LASDEL.NET